



REPUBLIQUE DU BENIN

oooooooo

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

oooooooo



FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

oooooooo

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION
(DSL)

oooooooo

Mémoire de maîtrise

Option: Didactique des langues

**Introduction des langues nationales
dans le système éducatif formel
béninois: étude comparée de deux
stratégies.**

Soutenu par:

Honora Paul AYAMOU

sous la direction de:

Albert Bienvenu AKOHA

Professeur de linguistique

à l'UAC/FLASH/DSL

Année académique 2012-2013

**Introduction des langues nationales
dans le système éducatif formel
béninois: étude comparée de deux
stratégies.**

SOMMAIRE

Dédicace.....	ii
Remerciement.....	iii
Introduction générale.....	1
<u>CHAPITRE</u> 1: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	4
<u>CHAPITRE</u> 2 GENERALITE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	14
<u>CHAPITRE</u> 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES STRATEGIES.....	35
<u>CHAPITRE</u> 4: PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	69
Conclusion.....	74
BIBLIOGRAPHIE.....	I
TABLE DES MATIERES.....	IV
ANNEXE.....	VIII

DEDICACE

Je dédie ce travail :

- ✓ à Dieu omniscient et omnipotent, dispensateur de toutes grâces et de tous biens;
- ✓ à mon frère Zinsou Honoré Pierre Ayamou et à mon feu père Aimé Denis Ayamou; qui m'ont laissé en héritage le combat pour la dignité;
- ✓ à ma mère Angèle Atinmakan pour son affection constante et son accompagnement sur le chemin de la connaissance.

REMERCIEMENTS

Mes sincères remerciements vont à l'endroit des personnes ci-après :

✓ professeur Albert Bienvenu Akoha dont l'engagement à m'accompagner jusqu'au terme de ce travail éveille du tréfonds de mon cœur le sentiment de ma profonde gratitude;

✓ le chef du Département des Sciences du Langage et de la Communication, gardien de la source intarissable de connaissance. Infiniment merci ;

✓ tous les Professeurs du Département des Sciences du Langage et de la Communication pour leur attachement au travail bien fait ;

✓ messieurs Albert Gandonou, Eustache Zinzindohoué, Alphonse Gbékpon ;

✓ mesdames Micheline Hadonou, Françoise Adjovi.

Je vous suis reconnaissant pour m'avoir aidé dans la documentation.

✓ tous mes frères et tous mes ami(e)s.

✓ messieurs Léandre Attimankan et Cyrille Agrikpe, les Révérendes Sœurs Léontine Adjagodo, Reine Allagbe, Anne Djimba, Ella Laorou pour vos marques de sympathie, d'assistance et de générosité.

Introduction

La force du bâtisseur de ce monde réside dans l'effort constant à faire de son temps une œuvre utile dans le temps. Nous nous devons alors de marcher selon le temps, de franchir avec conviction et détermination le précieux espace qui laisse agir et réfléchir sur le présent une histoire impérieuse et têtue de ce monde basé sur un équilibre social fait d'harmonie et de symphonie. Celle fondamentale inhérente à l'essence de l'Homme reste et demeure le langage. Dès lors, la question linguistique hante toutes les pensées surtout quand on se rend à l'évidence que, la langue, instrument privilégié de la communication est l'outil de première socialisation de l'Homme. Elle est par excellence le véhicule de la pensée humaine et du savoir. En tant que telle, celle-ci est le médium fonctionnel par lequel l'Homme s'identifie et s'épanouit le mieux. Il s'érige d'ailleurs en fait que l'oiseau grandit dans son plumage “xe fun me we xe no su de “ et chante mieux sur son arbre généalogique. Sans jamais être futile, la langue s'invite dans tous les débats de ce monde. Elle est même au cœur des événements les plus fastidieux d'oppression et de discrimination sociale dont la langue détermine le rapport de force en présence et constitue d'assujettissement. Encore, mérite-t-il de s'attarder au caractère pluriel de la langue qui, pour certains, constitue un élément fatal pour assurer la cohésion sociale de tout Etat multilingue ; jadis, le rubicond imposé aux Hommes par Dieu dans son projet de destruction de la « tour de Babel». Levier de tout développement donc, la langue est le socle et le moteur de toutes politiques socio-éducatives pour tout Etat qui se veut responsable et souverain. Compris comme tel, instruire, former et éduquer l'individu dans sa langue maternelle est la plus value et doit être à fortiori de mise.

L'éducation qui est l'essence d'une société est en conséquence au service de la langue .Toutefois, il est résolu de reconnaître que la société est un tout représenté par la compétence linguistique que forge les diverses performances de chaque acteur indissociable et conforté dans les méandres de sa culture.

Ainsi, pour assurer l'harmonie sociale, l'égalité des chances de tous les peuples et garantir le mieux être à chacun et à tous, en ayant comme devoir :

- sortir l'Afrique de son retard en puisant de son originalité socioculturelle les richesses de son identité légendaire ;
- relever le Bénin de son ornière et de sa léthargie en assurant le plein épanouissement de ses peuples prospères et intègres, les acteurs sociaux et décideurs politiques s'attellent à l'aune du développement à régir les normes linguistiques de bon fonctionnement de la société béninoise. A cet effet, pour garantir et assurer une réelle promotion de l'excellence prônée par la finalité de l'école béninoise introduite pour tous les fils et filles de cette patrie, les chercheurs ont élaboré diverses stratégies de politique linguistique pour mettre en œuvre ces textes et lois du législateur béninois. Il convient alors, pour tresser la nouvelle corde au bout de l'ancienne d'explorer ces travaux d'où nous plaçons en ligne de mire la stratégie de l'INIREF et celle du Professeur Albert Bienvenu Akoha sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel béninois.

Ces stratégies dans leur procédé comprennent de profondes réformes socioéducatives et politiques. En exemple, l'INIREF, à cet effet prête voir à D. Sindete, E. Ahossi et E. Zinzindohoué, sur les traces de Pascal Fantodji, pour annoncer une révolution socioéducative autrement dit, une révolution nouvelle de l'école béninoise qui entrevoit une initiation aux savoirs en langues nationales. Le Professeur Albert Bienvenu Akoha, quant à lui pense plutôt

opportun d'amorcer de sérieuses réformes scolaires qui introduisent les langues nationales concomitamment avec le français adopté comme médium d'enseignement depuis l'aurore du système éducatif formel béninois.

Ces deux stratégies sus énoncées s'offrent à nous, en fait, comme deux procédés qui s'opposent mais poursuivent un but commun: l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin. Ces échantillonnages de stratégies que nous savons représentatif des deux grandes tendances politiques linguistiques méritent une étude comparée. Alors, dans la dynamique d'élucider cette question primordiale au développement, de rentabiliser ce projet en aboutissant à un choix de stratégies en perspective nous entreprenons le présent travail dont nous présentons au préalable le cadre théorique et méthodologique.

CHAPITRE 1: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

1.1 Problématique

Depuis l'avènement de l'impérialisme européen en Afrique jusqu'au néocolonialisme actuel, les Etats africains et le Bénin en l'occurrence connaissent une crise sociale. Elle est due en amont à une perturbation du système éducatif par une politique linguistique d'assujettissement instaurée par la machine infernale du colonisateur. Si une rétrospection objective nous permet d'admirer et de célébrer les prouesses intellectuelles de l'élite béninoise qui font dire à Emmanuel Mounier que « le Bénin est le quartier latin d'Afrique », c'est sans compter aujourd'hui avec les réels fondements d'une telle politique d'éducation. Elle est, sans doute, en distorsion avec une réelle politique de développement et la calamiteuse situation sociale actuelle du Bénin. Nous voudrions ainsi parler de ces taux de déperditions scolaires qui vont croissant, ces résultats catastrophiques régulièrement en dessous de 50% enregistrés aux divers examens sanctionnant le cursus scolaire. Il s'ajoute, l'exclusion systématique d'une frange de la population soit 62% au banc de l'analphabétisme preuve d'une paupérisation vecteur du sous développement. Cette situation est en fait la résultante de la toute grande suprématie du Français sur les langues autochtones et du caractère hétérogène de l'école. Elle voit le Français introduit comme seul médium d'enseignement, véhicule du savoir. Imbu de cette évidence l'Etat béninois fort des recommandations des forces vives de la nation qui annoncent le vent des grandes libertés fondamentales, a statué dans sa constitution du 11 décembre 1990 en son article 11 « *Toutes les communautés composant la nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celle des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication* »

O.N.G/ LA C.E.V (2005:57-58). Cela implique par ricochet l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel que prône dans ses dispositions la loi n°2003-17 de novembre 2003, portant orientation de l'éducation nationale.

Cependant, certains citoyens nostalgiques se complaisent dans la situation actuelle. Ils pensent que, la situation sociopolitique du Bénin est complexe pour qu'on opère aisément une introduction des langues nationales dans le système éducatif formel ; la situation sociolinguistique du Bénin étant multilingue, il apparaît difficile une planification d'une soixantaine de langues dans l'enseignement ; les grands Etats du monde qui connaissent actuellement une hégémonie n'ont qu'une seule langue en partage. Cette politique de l'Etat tarde donc à connaître son essor. Or, en tout état de cause, l'utilisation des langues africaines dans l'enseignement scolaire tient au fait scientifiquement établi par tous les pédagogues qu'un savoir est d'autant plus facilement accessible qu'il emprunte une langue connue, quotidiennement pratiquée et parfaitement maîtrisée.

Cette facette socioéducative par rapport au médium d'enseignement au Bénin n'a pas laissé indifférent les chercheurs qui se sont évertués à élaborer en conséquence des approches psychopédagogiques.

Si l'INIREF voit l'urgence d'une instruction en langue maternelle au Bénin sur les traces de la politique linguistique de l'Epistémologue béninois Pascal Fantodji, le Professeur linguiste Albert Bienvenu Akoha pense la situation sous l'angle d'une introduction progressive des langues nationales dans l'enseignement au Bénin. L'hardiesse de l'INIREF a effacé d'un revers de main le système actuel de formation de l'élite béninoise et envisage l'optimisme de la visée progressive à long terme pour changer la donne actuelle. Depuis le Forum National sur l'Education de 2007 l'attention de nombreux observateurs avertis est focalisée sur cette stratégie d'introduction progressive soutenue par le Professeur Akoha.

Manifestement, ces deux grandes tendances stratégiques affichent une volonté de réaliser la refonte de l'éducation. Ainsi, les langues africaines et celles surtout béninoises servent les fondamentaux du développement tout comme le signale le Docteur Georges Guédou dans son article « *Langue africaine écriture et développement* » Langage Et Pédagogie n°6 de juin 1986 : « *La sauvegarde et le développement des structures socio-économiques et culturelles d'une société donnée implique que l'ensemble de ces fonctions fondamentales soient assurées par et dans ses langues* ».

1.2 Objectifs.

L'objectif du présent travail basé sur la corrélation des langues nationales béninoises planifiées par des chercheurs justifie l'intégrité du peuple béninois capable d'assumer une réelle souveraineté d'une commune patrie.

En effet, la présente étude focalisée sur une étude comparée de la stratégie de l'Institut International de Recherche et de Formation et celle du Professeur Akoha, répond bien à des objectifs.

Objectif général :

✓ intégrer dans l'opinion béninoise l'imminence d'introduire les langues nationales dans l'enseignement au Bénin pour prétendre un jour au développement harmonieux et durable.

Objectifs spécifiques:

✓ amener les Béninois à cerner l'existence d'une stratégie élaborée conséquemment pour l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Bénin ;

✓ motiver les décideurs politiques pour l'adoption d'une politique linguistique coercitive au Bénin.

✓ Relayer les mérites d'une stratégie mise en œuvre pour la formation de l'élite béninoise dans sa langue maternelle.

Ainsi, à partir des objectifs de la présente étude, nous pensons amener le Béninois à s'enraciner davantage dans sa culture. Ce qui fait adopter comme slogan du festival de cinéma Quintessence organisé à Ouidah par Jean Odoutan: «*La culture sans ma culture m'acculture*».

1.3 *Hypothèses*

L'on s'accorde tous à dire que l'éducation rime avec socialisation sans pour autant percevoir les facteurs qui rentabilisent ce concept social .Il est vraisemblable que les valeurs d'une société sont les fruits d'une éducation dont les bases sont claires et bien définies et ceci en conformité avec les réalités culturelles véhiculées par cette communauté linguistique. La langue, véhicule de la culture de l'individu est le garant principal de sa pleine socialisation qui concourt au bon fonctionnement de la société mise en conséquence sur l'orbite du développement.

En effet, l'observation de la situation problème dans sa présentation nous laisse entrevoir les éléments de la persistance de la léthargie qui prévaut dans ce secteur jusque-là au Bénin. Il se révèle de ce fait que la réticence des décideurs politiques et de la masse laborieuse à enclencher une politique linguistique efficiente est due au fait que l'on ignore encore que la réussite d'une politique de développement passe inévitablement par l'expression des vraies valeurs intrinsèques que regorgent les cultures endogènes. A ce prix, le Bénin se forge une marque identitaire dans le concert des nations et s'illustre davantage dans ses apports au rendez-vous des relations internationales.

Aussi s'agit--il que le développement de ce pays n'advient pas si l'on n'introduit pas des langues nationales dans le système éducatif au Bénin. La

conciliation du cadre de formation avec les réalités socioculturelles doit être obligatoirement une véracité pour solutionner nos problèmes.

Il existe assurément en tout état de cause ,une stratégie pour réussir une telle politique éducative même s'il se remarque que le manque d'envie et d'impulsion de la population active est la conséquence de :

- ✓ Insuffisance de sensibilisation sur le bien fondé de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel,
- ✓ manque de vulgarisation des stratégies encore trop savante aux non initiés à la question linguistique.
- ✓ la multiplicité des stratégies embarrassantes et pour certain trop encombrantes pour effectuer un plaidoyer.

Mais, on doit retenir que la stratégie de l'INIREF et celle du Professeur Akoha, hormis leur dissemblance, sont certainement convergentes vers des points focaux et s'enrichit chacune des différences de l'une et de l'autre.

1.4 Revue de Littérature

« *De la racine à la feuille, la serve monte et ne s'arrête pas* » disait Seydou Badian dans Sous l'orage.

Conscient de ce fait, nous nous sommes inspiré pour élaborer le présent travail, des innombrables efforts intellectuels des auteurs qui à travers leurs œuvres ont prouvés que le développement au Bénin n'est pas une simple question d'avoir mais surtout et fondamentalement une question d'être. Tout comme ces auteurs nous pensons que les fondements d'un développement scientifique et technologique gage d'un épanouissement se trouve dans la formation sous toutes ses formes. Le Bénin se doit alors une vigilance dans la réalisation de tout projet d'éducation, de scolarisation, d'apprentissage divers et de recherche.

Pour l'heure, retenons l'éditorial de « *l'Education Béninoise nouvelle formule organe d'information des acteurs de l'école* », numéro spécial, septembre 2003, réalisé par le Professeur Toussaint Yaovi Tchitchi. Il fait, là, une critique de la situation idéologique marquée par un libéralisme sauvage qui entonne un refrain de revendication syndicale. Et, il s'avère indispensable une interpellation de toute la société béninoise sur le devenir de cette nation. Cette perche sera tour à tour saisie par le Professeur Albert Bienvenu Akoha, les acteurs de l'INIREF et d'autres chercheurs, au sujet de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif béninois.

En effet, de l'ouvrage Structure générale des langues, français langues africaines du Professeur A. B. Akoha, il ressort une intention d'introduire les langues africaines dans l'enseignement au Bénin par une méthode progressive en réponse au statut actuel du français par rapport à celui des langues nationales béninoises. Le français au Bénin avec toute sa suprématie : langue officielle, langue de l'administration, médium d'enseignement est le facteur d'une situation politique qui date depuis la veille des indépendances. Restauré ensuite par le désir des dirigeants africains dans leur élan de maintenir les termes d'amitié avec la France, il méprise les cultures endogènes et les langues nationales, réduites à un usage domestique. Ce mouvement entretenu par la francophonie, pour accorder une place prépondérante à la langue française sur l'échiquier international, offre un vaste réseau d'amitié. Il enrichit et anime tous les peuples unis par le français par un brassage culturel. Perplexe quant à la promotion des langues nationales dans cet univers et du devenir de celles-ci qui continuent de faire le quotidien des locuteurs béninois, le Professeur Akoha répond par une solution à la préoccupation de l'heure : « Quelle stratégie pour l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Bénin ? », le titre de son article dans Langues africaines dans l'enseignement au Bénin: problèmes et Perspectives. Cet article qui vient en

appoint au précédent focalise notre attention sur les procédés qui concourent à l'effectivité d'une introduction réussie des langues africaines dans l'enseignement. Il résulte que la sensibilisation de toute la communauté béninoise s'inscrit à divers niveaux fonctionnels de l'Etat. Elle est la conséquence d'un conciliabule sur une parfaite compréhension des uns et des autres de la situation de nos langues par rapport au développement de cette cité. Car le cadre de formation, dans son état actuel, n'en est pas l'idéal.

La Mission d'Introduction des Langues Nationales dans le Système Educatif Formel (MILNASEF) de l'ex-Ministère de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales dans son projet de document d'orientation générale vient corroborer cette idée dans son exposé sur la situation actuelle des langues nationales et de celle déjà envisagée par le professeur Akoha dans ses écrits : « le français et promotion des langues nationales » et « le français au Bénin, grandeur et vicissitudes ».

Par ailleurs, le Mémoire de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin(CSTB) au Forum National sur le Secteur de l'Education en Février 2007 donne un autre son de cloche à cette dynamique de valorisation de promotion des langues nationales .Il entrevoit une instruction des Béninois désormais dans leur langue maternelle. Avec l'arrêt du programme d'étude actuel, les acteurs de l'INIREF comptent libérer les nationalités béninoises. Dans un premier temps, il se programme l'instruction des adultes analphabètes que constituent nos devins, nos rois probes et tous ces maîtres qui garantissent encore nos valeurs culturelles. Dans un second temps, il s'élabore un projet d'urgence de réalisation des manuels et d'autres mesures d'accompagnement pour une instruction directe des apprenants béninois dans leur langue maternelle au bout de trois à cinq ans. Notre lecture de ce mémorandum intéresse notre présente curiosité qui sera sans doute assouvie dans l'article « l'INIREF et l'instruction en

langues maternelles au Benin». (Ou la politique de Pascal Fantodji en matière d'instruction publique) de Denis Sindete, Emile Ahossi et Eustache Zinzindohoué. Il fait l'apologie d'une vision d'instruction des Béninois dans le contexte actuel du monde, ceci érigé sur la politique linguistique affinée de l'épistémologue béninois Pascal Fantodji.

C'est donc une politique hardie entrevue pour un horizon nouveau de l'éducation béninoise. Le Professeur Flavien Gbéto l'approuve dans son article « *Pour une politique hardie d'introduction des langues africaines à l'école au Bénin* ». Il fait l'état des lieux de cette politique sectorielle du Bénin de manière diachronique pour ensuite déterminer les fondements de cette orientation accompagnée de perspectives.

Pour être plus complet, plusieurs documents s'illustrent dans le présent travail. Ils sont principalement : « *Langues africaines dans l'enseignement au Bénin: problèmes et perspectives, Langues et politiques de langues au Bénin* ».

Sans pour autant avoir la prétention de bien cerner cette présente énumération littéraire jusqu'à sa parfaite utilisation, pour même en épuiser l'essentiel, nous reconnaissons que le présent travail ne saurait être parfait aux yeux des chercheurs et lecteurs avertis. Mais il reste un sincère travail empirique qui mérite des apports pour sa perfection.

1.5 Méthodologie de Travail

Notre engagement à mener à terme la présente étude, éveille en nous une aspiration profonde à l'atteinte d'un niveau optimal de satisfaction de tous les lecteurs de ce travail. Nous le reconnaissons tout de même, peu parfait pour être sujet, de préférence, à toutes les recommandations, à tout apport et inquiétude de quelque personne intéressée. Pour ce faire, notre minutie nous amène à élaborer des règles de conduites nécessaires puis des étapes à franchir et des procédures

indéniables à un raisonnement scientifique pour normalement atteindre nos objectifs fixés.

❖ *Les travaux préliminaires*

Notre modeste personne, fait avant tout allégeance et référence aux travaux des aînés. Fort de leurs expériences et de leurs maîtrises du domaine, ceux-ci nous ont motivés et orientés dans l'obtention d'une documentation, support essentiel de notre travail. Cette recherche documentaire à travers cyber café et bibliothèque est suivie d'une enquête de terrain. Cette enquête directe de terrain est notamment faite d'interviews des principaux acteurs de l'INIREF et le Professeur Akoha à qui est revenu l'insigne honneur de diriger notre mémoire. C'est ainsi que de ces travaux préliminaires nous abordons la rédaction proprement dite.

❖ *La rédaction proprement dite du mémoire*

Une vue claire de la situation de l'éducation au Bénin face aux enjeux actuels du développement d'une part, et celles des langues nationales en rapport avec l'éducation d'autre part, qui ont permis aux chercheurs de proposer des stratégies pour une gestion sectorielle efficiente de l'avenir du Bénin, nous permet d'établir une problématique qui expose de fond en comble les réalités du Bénin. Et, des objectifs fixés pour rentabiliser le présent travail, nous nous sommes attelé à élaborer des hypothèses assorties de nos diverses observations fruit de la lecture faite du mécanisme d'introduction des langues maternelles béninoises dans l'enseignement au Bénin.

Pour clore le cadre théorique et méthodologique du mémoire, une revue bibliographique fait allusion à notre acquisition substantielle de l'objet d'étude. La méthodologie utilisée termine donc ce premier chapitre.

Pour paraître compréhensible à l'égard de tous sur la présente thématique, nous prétendons, dans le second chapitre de ce mémoire clarifier les concepts que précède l'aspect général de la politique linguistique en Afrique. A ce même chapitre une contextualisation des concepts justifie notre démarche de présenter la République du Bénin sous toutes ses formes et sur tous ses plans sans occulter son profil, et sa politique linguistique et éducative.

Ce préalable ouvre les portes de la présentation des orientations et des caractéristiques de chacune des deux stratégies au troisième chapitre. Elle prouve l'élan ingénieux des chercheurs convaincus diversement de l'abordage de cette situation-problème qui étouffe les ardeurs de tout bâtisseur du Bénin radieux et durable. Les déductions inhérentes à cette phase du travail conduisent à une analyse contrastive. Les ressemblances éventuelles qui relèvent de la justesse de chacune des thèses défendues n'écartent sans doute pas les dissemblances relatives à la spécificité de chacune des méthodes. Une conclusion partielle résume le contraste observé de la présente analyse.

Par ailleurs, au quatrième chapitre, notre manière d'envisager le relais de ce projet social unanime et univoque relève des perspectives preuves de nos vœux pieux pour un lendemain meilleur. Elle fait place à la conclusion d'usage terminée par une bibliographie et quelques documents en annexe. Ainsi, à la solde de notre démarche, nous attendons, encore insatiable.

CHAPITRE 2 GENERALITE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Réussir une opération de portée significative implique l'appréhension définitoire soit normative ou fonctionnelle du concept objet d'étude. Cela s'illustre si bien aisément par le diton fon ' *e ma tuun xo a o e no yi xo gbe a* ' traduire littéralement comme « si on ne connaît pas la parole on ne va pas à la quête de la parole » autrement dit « si on n'appréhende pas une parole on ne s'aventure pas à sa quête » car autant avoir une idée claire et précise traduisant une pensée bien définie pour abonder dans le plein sens de son opérationnalisation.

Ainsi, mieux appréhender la question d'une étude comparée nécessite au préalable le savoir de ce que renferment les différents concepts à comparer. Il est d'ores et déjà acquis le principe de définition des concepts plantés dans le décor de leur fondement fonctionnel que traduit la présente généralité.

2.1 Généralités

2.1.1 La situation des langues en Afrique et au Bénin

2.1.1.1. La situation des langues en Afrique

L'Afrique est un continent pittoresque qui brille de mille feux fort de sa richesse socioculturelle animée par un peuple locuteurs d'une mosaïque de langues. La plupart des pays africains sont, en conséquence, constitués de plusieurs communautés sociolinguistiques et ou groupes ethniques qu'on peut toutefois assimiler à une multi nationalité de ses Etats.

En effet, l'incidence de l'histoire des Etats africains fait généralement remarquer une politique linguistique qui fait la promotion des langues imposées par l'ancien colon. Ces langues coloniales, de par le statut que leur confèrent les

textes fondamentaux de chacune de ces Républiques africaines, sont érigés en langue officielle et servent la vie publique contraignant les langues africaines à une « *fonction domestique* ». Flavien Gbéto (2009: P182)

En conséquence, les langues africaines connaissent un statut marginal et font l'objet d'un mépris politico-administratif et d'ailleurs, très peu de pays africains osent se lancer dans une réforme orthographique préférant se contenter d'un alphabet pour la transcription des langues africaines alors que cette réforme est un facteur indispensable à tout développement conséquent de la langue.

Et, même si l'on remarque un sursaut d'orgueil pour un travail effectué sur certaines langues africaines, cette description linguistique tient souvent compte d'un dialecte qui est le plus souvent admis comme langue standard. De cet effort, des langues individuelles sont, suffisamment, bien transcrites et connaissent une abondance de travaux.

Or, la société africaine est le berceau de l'oralité et donc abonde de textes littéraires de type oral qui ne sont pas passés à l'étape de l'écriture jusqu'à l'heure actuelle pour être pérennisés et vulgarisés.

Loin de tout cela, il apparaît une situation un peu plus objective quant à l'introduction des langues africaines, dans le système éducatif formel en tant que matière et non comme médium d'enseignement.

Concrètement, il est à retenir que ces langues africaines retenues dans le système éducatif, souffre « *d'insécurité linguistique* » selon Flavien Gbéto (2009: P183) « *en se sens que lorsqu'il y a des réformes, elles sont les premières à sortir du cursus scolaire* ». Ou encore « *lorsque le système scolaire connaît une crise de croissance, ce sont les langues africaines qui sont tout de suite*

mises en cause dans la baisse de formation des apprenants des langues étrangères ».

Dans cette dynamique linguistique, l'alphabétisation en français fondamental semble susciter plus d'engouement dans le rang de la population analphabète qui y voit un moyen d'émancipation.

Contrairement aux pays africains, les dragons de l'Asie qui connaissent une croissance économique actuelle ont tôt fait de leurs langues nationales le levier de leur essor technologique et scientifique. Ceux-ci usent toutefois des langues étrangères mais simplement comme des outils d'intégration et de conquête du marché d'échange : une fonction réservée à une minorité d'intellectuelle.

Néanmoins, il est remarqué une certaine politique d'engagement marquée par la mise en œuvre d'un bilinguisme qui associe la langue étrangère officielle à une langue nationale dans ces Etats. Ces Etats tels que le Rwanda, la Namibie, le Burundi, l'Ethiopie qui n'ont pas connus une politique intense de latinisation tout comme le Nigéria ont une orientation politique stratégique qui réduit considérablement l'utilisation des langues coloniales au profit des langues africaines. Dans leur système éducatif, on note que les langues africaines sont utilisées comme langue d'instruction dans l'éducation formelle et non formelle. Et, tout comme la Tanzanie, la Somalie et le Nigéria, ces pays africains connaissent une situation linguistique officielle multilingue, mais pourtant ont essuyé les affres d'une administration coloniale.

Qu'en est-il du Bénin aujourd'hui ?

2.1.1.2 *La Politique linguistique du Bénin*

Le Bénin avec une soixantaine de langues regroupées principalement dans les groupes Kwa subdivisé en sous groupe Gbé (tous les parlers du continuum dialectal gbé) et édé (le yoruba et ses apparentés) au Sud et au Centre du pays et le groupe gur (regroupant presque tous les parlers du Nord Bénin sauf le dendiciné et ses variantes du groupe Songhaï), est un Etat à hétérogénéité linguistique selon Tchitchi (2009: P 47) disposant des aires linguistiques homogènes. Ces langues dont la démo-linguistique présente les effectifs ci-après : le fongbe 2.000.000 de locuteurs, le baatonbarum 1.157.187 de locuteurs, le yoruba 634.183 de locuteurs, le gungbe 569.938 de locuteurs, le ajagbe 538.094 de locuteurs, le wemegbe 152.156 de locuteurs, le ditamari 140.154 de locuteurs, connaissent une politique linguistique peu attractive.

Selon l'étude réalisée par l'ex-Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, avec l'appui de l'UNESCO dans le cadre de « Life », pour constater que la fin des années 1960, processus d'alphabétisation ont été caractérisés par diverses perceptions tantôt à prédominance fonctionnelle, tantôt à prédominance instrumentale ou les deux à la fois. Il convient de souligner que la perception initiale, vision fondatrice des premiers cours d'alphabétisation pendant la toute première phase allant des années 1968 au début des années 1970, était caractérisée par des objectifs et contenus fonctionnels. Elle s'établissait dans une perspective d'autonomisation des producteurs de coton et des coopérateurs des périmètres de production de palmier à huile (Agonvy, Houin-Agamè). Le résultat attendu de ces premiers cours était de faciliter l'acquisition de compétences pratiques qui permettraient aux bénéficiaires de prendre en charge la pesée et la commercialisation du coton et des autres produits agricoles.

On sait cependant que les premières tentatives d'écritures des langues nationales avaient été amorcées dès la seconde moitié du 19^e siècle par les missionnaires catholiques et protestants qui, dans leur élan de prosélytisme religieux avaient réalisé les premiers essais de traduction de la Bible et d'autres messages religieux dans certaines langues du Dahomey (actuel Bénin). Ce travail se poursuit encore aujourd'hui en direction de plusieurs autres langues, et ce en rapport avec les orientations du Concile du Vatican II. Ces tentatives qui relevaient et relèvent encore d'une approche de l'écriture des langues nationales ne s'inscrivent pas dans une perspective de développement et de la connaissance sur ces langues aux fins d'en assurer la promotion comme vecteurs de connaissances outils d'épanouissement culturel et de développement.

Cependant vers la fin de la première décennie post indépendante, la volonté politique d'une revalorisation des langues nationales se manifesterait. Elle faisait écho à diverses préoccupations exprimées à travers des mouvements visant soit une quête identitaire et de réhabilitation des cultures africaines bafouées durant la colonisation, ou la défense des intérêts socio-économiques des populations dont une large majorité vivait encore dans l'analphabétisme. Ainsi, on reconnaît que les premières véritables activités d'alphabétisation sont nées des préoccupations ressenties par les populations rurales confrontées aux handicaps de l'analphabétisme. Dans une société béninoise régie par des textes constitutionnels, excepté la charte du 17 mai 1970 ou le texte constitutionnel du régime du Conseil Présidentiel, mentionnent dans leur article premier « *langue officielle (de la République) est le français* ».

En 1972, le début de la période non moins mouvementée avec les mots d'ordre des luttes des organisations anti-impérialistes, l'utilisation des langues locales était devenu une préoccupation sans renier le français comme langue des communications institutionnalisées. Ainsi naquit la Commission Nationale de

Réalisé et soutenu par Paul Honora Ayamou sous la direction du Pr Albert Bienvenu Akoha.

Linguistique qui n'avait pu être structurée sur la base de la loi de 1901 quand le coup d'Etat militaire du 26 octobre 1972 qui amorce l'implantation, sur le territoire de la République, la Révolution Nationale, démocratie et politique. A cette nouvelle ère, les dispositions et orientations stratégiques de la Commission Nationale de Linguistique (CNL) ont été entérinées par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR). Beaucoup d'autres structures, hormis le CNL devenue le CENALA en 1984 voient le jour. C'est le cas de la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale, la Session des Etudes Linguistiques et de Traduction Orale actuelle Département des Sciences du Langage et de la Communication.

Le DSLC est un département de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi. Il s'occupe de la formation des étudiants dans trois options (description linguistique, Didactique des langues et du français, communication santé et développement) et constitue de ce fait le vivier des instruments et des acteurs facilitant la promotion des langues nationales au Bénin.

Ces structures ont permis la formation des linguistes pour l'accomplissement des recherches, l'adaptation des langues béninoises au savoir moderne par la création terminologique, l'instrumental de ces langues, l'élaboration de l'Atlas linguistique et sociolinguistique, la détermination du degré de véhicularité des langues.

Cet enseignement de lutter contre l'analphabétisme connaissait en effet des actions suivantes:

- ✓ l'introduction en 1973 des langues nationales dans les programmes de formation des enseignants à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo ;

- ✓ la création dès 1974, de la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale ;
- ✓ la tenue en 1976 du premier séminaire nationale sur l'Alphabétisation au Bénin ;
- ✓ la création en 1980, pour la première fois d'un Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire ;
- ✓ la tenue en 1980, du second séminaire national pour l'alphabétisation et la post alphabétisation, au cours duquel fut prise une résolution majeure à savoir la nécessité d'éliminer totalement et en cinq ans l'analphabétisme au Bénin ;
- ✓ l'émergence de la Presse Rurale avec l'avènement de nombreux journaux paraissant dans plusieurs langues nationales¹.

Ces actions qui marquaient le mouvement linguistique de 1970 à 1990 étaient accompagnées par un cadre juridique que traduisait les dispositions du discours programme du 30 novembre 1972, le discours d'orientation nationale du 30 novembre 1974, l'ordonnance 75-30 du 23 juillet 1975 portant loi d'orientation de l'éducation nationale, le décret 75-135 du 23 juin 1975 portant composition, attribution, organisation et fonctionnement des diverses commissions à caractère technique, l'article 3 de la loi fondamentale du 26 août 1977, amendé par la loi constitutionnelle n°84-003 du 5 mars 1984.

➤ La période de 1992 à nos jours :

La promulgation de la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 porte le français comme langue officielle, et l'article premier alinéa 5 de cette constitution le stipule ainsi. C'est à travers l'article 11 que les constituants ont cru devoir s'engager sur la voie de la promotion des langues nationales. Et, fort de cela la décision du 15 juillet 1992 au terme de laquelle le gouvernement du Bénin a

¹ (Kparo, Eumbuke, Imole, mi se nu)

considéré certaines des langues nationales comme pouvant constituer le véhicule des documents de post alphabétisation et pouvant faire l'objet d'épreuve facultative aux divers examens scolaires et universitaires.

Ainsi soulignons-nous la promulgation de la loi 2003-17 de novembre 2003, portant orientation de l'éducation nationale; cette loi stipule en son article 8 que : « *l'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et dans les langues nationales. Les langues nationales sont utilisées d'abord comme matière et ensuite comme véhicule d'enseignement dans le système éducatif* ». En conséquence, l'école béninoise doit désormais connaître une métamorphose. Ceci est perçu en écho par l'Etat béninois qui organisait en février 2007 le Forum National sur le secteur de l'Education au Bénin. Ce forum réitère dans ses actes les dispositions pratiques de la loi portant orientation de l'Education Nationale.

Cette politique linguistique qui révolutionne l'éducation béninoise pose comme question de l'heure la stratégie adaptée au contexte béninois pour l'introduction des langues nationales à laquelle tentait de répondre tour à tour le Professeur Albert Bienvenu Akoha et l'INIREF. Mais avant tout, précisons cette question tout en la restaurant dans son contexte géographique, économique et sociopolitique.

2.1.2. *Présentation de la République du Bénin :*

Autrefois appelé Dahomey, depuis la période coloniale, le Bénin est un petit pays d'une superficie de 114.763Km² dont le territoire est formé d'une étroite bande de terre orienté perpendiculairement à la côte du golfe de Guinée qui se dresse comme un poing sur 6° dans l'hémisphère nord, le long de la frontière occidentale du grand Nigeria. Il est limité au nord par le Burkina-Faso et la République du Niger, à l'est par la République fédérale du Nigeria et à l'ouest

par la République du Togo avec un littoral long de 124 km. Il s'étend du Nord au Sud sur une longueur d'environ 672Km et atteint une largeur de 324Km en son point le plus large. Sa latitude relative (entre 200 et 400 m), mise en évidence par les modestes chaînes de l'Atakora (600m) et les multitudes de collines ici et là surtout dans la partie centrale, ne tâchent en rien la variété de ses paysages floristiques baignant dans des nuances climatiques humides au Sud et sèche au Nord, mais toujours chaudes. Le Bénin est membre du Conseil de l'Entente, de la Communauté Economique de l'Afrique de l'ouest (CEAO), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine ; sa capitale (politique) est Porto-Novo, Cotonou étant la capitale économique. Il bénéficie de plusieurs programmes régionaux, notamment le programme ECOPAS (Parc W) avec les pays voisins, l'appui à l'OHADA, le programme d'appui à l'amélioration de l'Etat sanitaire des produits de la pêche dans les Etats ACP, le Programme d'Appui Régional à l'Intégration (PARI) et le programme de Renforcement de l'Indépendance Vaccinale en Afrique (ARIVA).

Célèbre comptoir de la côte des esclaves, colonie française créée le 22 juin 1894, ce pays a une histoire assez riche, et tire son nom de la rencontre de diverses cultures originales dont la synthèse fait partie de la brillante civilisation du Bénin. La population béninoise est composée de plus de vingt différents groupes socioculturels ayant chacun son histoire. Le patrimoine historique culturel et artistique légué par différentes civilisations est jalousement conservé au Bénin, qui constitue aujourd'hui l'un des rares pays de la côte Ouest Africaine à disposer de vestiges historiques, de palais richement décorés, de demeures à caractère féodal.

L'agriculture constitue la base de l'économie de ce pays. C'est une agriculture extensive à production essentiellement vivrières et emploie près de 56% de la population active. Le secteur industriel, embryonnaire au début des années 1960, est caractérisé depuis lors par l'essor d'industries légères et la mise en place de

Réalisé et soutenu par Paul Honora Ayamou sous la direction du Pr Albert Bienvenu Akoha.

certaines structures industrielles. Tout ceci est complété par un secteur informel important difficile à évaluer.²

2.1.2.1 *Evolution et contexte politiques*

En 1851, la France signa un traité commercial et d'amitié avec le chef de Xɔgbonu, vassal du roi Glɛɛ du Danxomɛ, qui régna de 1858 à 1889. Par les traités de 1868 et de 1878, la région de Kutɔnu, située entre Glɛxwɛ, comptoir portugais, et Xɔgbonu, fut cédée à la France. En 1883, le roi de Xɔgbonu, souhaitant se protéger des visées expansionnistes du « Danxomɛ », signa un traité de protectorat avec la France. Gbɛhɛnzin, Successeur de Glɛɛ, tenta de reconquérir la région occupée par les Français. Mais, en 1892, il fut mis en déroute, prit le maquis, puis se rendit au conquérant français en janvier 1894; il fut déporté en Martinique et les établissements français furent regroupés au sein de la colonie du Danxomɛ. Dans le Nord, le royaume bariba de Nikki, qui avait atteint son apogée aux Nigériens d'Ilorin, opposa une vive résistance à la colonisation française.

En 1899, le Dahomey fut intégré à l'Afrique Occidentale Française (AOF) (empire colonial). Ses frontières furent fixées en accord avec la Grande-Bretagne établie au Nigéria, et l'Allemagne présente au Togo. Durant l'entre-deux-guerres, le Dahomey, où la scolarisation, grâce aux missions religieuses, était importante, notamment dans le Sud, fut l'un des principaux foyers politiques et intellectuels de l'AOF. Quelques partis politiques furent fondés dès cette époque, tandis que se développait une presse d'opposition au système colonial. Rallié à la France libre durant la seconde guerre mondiale, le Dahomey devint un Etat autonome au sein de la communauté française en 1958. Le pays

² Kolawolé Sikirou Adam: 2009, *le Bénin en Afrique et dans le monde: données géographiques, historiques, économiques et socioculturelles*, langue et politique de langue au Bénin. Cotonou, Ed Ablɔdɛ 2009.

accéda à l'indépendance le premier Août 1960, et entra, le mois suivant, aux Nations Unies.

Depuis son indépendance, le Dahomey a connu une histoire politique mouvementée. Les douze premières années furent marquées par une instabilité chronique, les anciennes élites coloniales, pour la plupart originaire du Sud, se disputent le pouvoir, ce qui a favorisé Hubert Maga devenu premier président de la République du Dahomey. En 1963, l'armée força Hubert Maga, premier Président du Dahomey indépendant, à démissionner; quatre coups d'Etat furent perpétrés durant les six années qui survirent. En 1970 un conseil présidentiel de trois membres prit le pouvoir, suspendit la constitution et ces membres assumèrent alternativement la présidence. En 1972, le Commandant Mathieu Kérékou destitua le conseil présidentiel et devenait le chef d'un Etat auquel il voulut donner peu à peu une orientation marxiste-léniniste. En 1975, pour réduire, semble t-il, le poids politique du Sud, le nom de Dahomey fut symboliquement abandonné pour celui de Bénin, du nom du royaume qui s'était autrefois épanoui au Nigéria voisin. De même, Kérékou, pour réduire les forces obscurantistes, interdit le vodou, la religion traditionnelle bien implantée dans le Sud. Une nouvelle constitution, instaurant un régime à parti unique, fut promulguée en 1977. La même année, une tentative de coup d'Etat appuyée par des mercenaires échoua et durcit davantage le régime. Les trois anciens présidents, emprisonnés en 1973, furent libérés en 1981.

Elu président par l'assemblée nationale révolutionnaire en 1980, réélu en, 1984 Kérékou échappa à trois tentatives de coups d'Etat en 1988. Durant les années quatre-vingts, la situation économique du Bénin n'avait cessé de se dégrader tandis que se durcissait la répression des organisations de lutte anti-impérialistes et forces juvéniles. En 1987, un plan du FMI imposa des mesures drastiques : prélèvement supplémentaire de 10% sur les salaires, gel des embauches, mise en retraite forcé. Un nouvel accord avec le FMI, en 1989, sur

Réalisé et soutenu par Paul Honora Ayamou sous la direction du Pr Albert Bienvenu Akoha.

un programme d'ajustement des structures économiques, provoque une grève massive des étudiants et des fonctionnaires, réclamant le paiement des salaires et des bourses. Les troubles sociaux et politiques conduisirent Kérékou à renoncer à l'idéologie marxiste-léniniste et à accepter l'instauration d'une conférence nationale, réunissant les représentants des différentes convoitises politiques, des associations de développement.

Un gouvernement de transition, mis en place en 1990, ouvrit la voie au retour de la démocratie libérale et du multipartisme en application des conclusions et des recommandations des forces vives de la nation. Le premier ministre Nicéphore Soglo, battit Kérékou à l'élection présidentielle de mars 1991. Il rétablit le vodou pour se concilier les pouvoirs traditionnels et fit du 10 janvier de chaque année la journée nationale de vodou. Cependant, les ajustements structurels et la compression des dépenses publiques recommandées par le FMI ravivèrent le mécontentement. Après avoir perdu sa majorité au sein de l'assemblée nationale, le président Soglo, accusé de népotisme par ces adversaires fut battu par Mathieu Kérékou à la présidentielle du mars 1996. Le Bénin, qui sut, en 1990, donner l'exemple du retour pacifique au multipartisme, est aussi fasciné par l'alternance. Les élections législatives de mars 1999 donnèrent à une voix de majorité la victoire à la Renaissance du Bénin (RB).

En mars 2001 Mathieu Kérékou fut réélu Président de la République avec 84,06%. Arrivé en tête du premier tour, face à son prédécesseur Nicéphore Soglo, Il fut confronté au désistement de ce dernier. Ainsi qu'à celui des deux candidats suivants, qui qualifièrent le scrutin de «mascarade ». Agé de 67 ans, il entama donc un second mandat consécutif dans des conditions fragiles alors que le pays continuait à connaître de grandes difficultés économiques.

Après les deux mandats de Kérékou (1996-2001 et 2001-2006) les élections de mars 2006 ont porté au pouvoir le Dr Boni Yayi plus de 75% des suffrages contre environ 25% pour le Me Adrien Houngbédji. Boni Yayi fait une

Réalisé et soutenu par Paul Honora Ayamou sous la direction du Pr Albert Bienvenu Akoha.

apparaître nouvelle classe politique, entamait de nombreux chantiers pour redresser le pays. Il sut résister à une forte opposition parlementaire et se fait réélire pour un second mandat de cinq ans au premier tour des élections de mars 2011.

Contexte socioculturel

Le Bénin est habité par une multitude de groupes socioculturels qui se répartissent au point de vue linguistique en trois grands groupes comme nous l'avons sus-énoncé.

Le trait commun à toutes les formes d'organisation de ces groupes est la cellule familiale qui est à la fois unité de production, de consommation et d'intégration sociale. Son organisation est fondée d'une part sur le besoin de développement de l'individu en harmonie avec le milieu naturel et d'autre part, sur le souci de la conservation du groupe social. Tout est mis en œuvre pour que tout déséquilibre constitue assez rapidement un nouvel équilibre.

Avec les changements économiques qui s'opèrent continuellement depuis la période coloniale et l'urbanisation de ces dernières décennies, la cellule familiale subit de profondes mutations. La famille élargie cède de plus en plus sa place à la famille nucléaire et ses fonctions traditionnelles sont de plus en plus abandonnées. Il s'agit d'une rupture sociale qui se traduit essentiellement par le déclin progressif des solidarités, de l'autorité parentale, des valeurs morales et éthiques. Cependant, le Béninois reste toujours profondément religieux. Au plan de la croyance trois courants de pensées religieux dominent le pays : les religions traditionnelles, le Christianisme et l'Islam.

Population et articulations économiques

L'effectif de la population béninoise a évolué à un rythme soutenu. En 1910, le Bénin comptait 878.000 habitants. Cette population est passée, en 1950 de 1.528.000, à 2.106.000 habitants en 1961. Ensuite à 3.331.210 habitants en 1979 et 4.915.555 habitants en 1992. Sur la base de cette évolution, on constate que la population du Bénin a connu une augmentation du taux d'accroissement de 1,8% entre 1910 et 1950 à 2,8% entre 1979 et 1992. Les données de recensement de 2002 indiquent que cette population est passée à 6.769.914 habitants et serait de 9.033.000 habitants en 2009.

Les structures par sexe et par âge présentent deux caractéristiques essentielles : une population jeune et à dominance féminine. Le rapport de masculinité est de 94,6 hommes pour 100 femmes. Près de la moitié de la population est âgée de moins de quinze (15) ans.

Sur le plan économique, le Bénin est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique. Selon les estimations de la banque mondiale, le Produit National Brut (PNB) s'élevait, en 2000, à environ 2.000.000.000 de Dollars, soit un revenu annuel moyen par habitant de 370 dollars. L'économie, informelle ou non, dépend essentiellement de l'agriculture et du commerce transfrontalier avec le Nigéria. Comme dans les autres pays de la zone franc, la dévaluation du franc C.F.A, en janvier 1994, a surtout affecté les revenus des populations urbaines.

L'agriculture, première activité économique, contribue pour 35% au PNB et emploie 56% de la population active. De nombreux Béninois, dans les régions les plus reculées du Nord, vivent exclusivement de la culture de subsistance. Environ 90% de la production agricole sont fournis par de petites exploitations. Maïs, manioc, sorgho, igname, mil, patate douce, arachide et haricot constituent les cultures vivrières les plus cultivées. Les cultures d'exploitation,

principalement pratiquées, comprennent le palmier, le cocotier, le café, le cacao, dans le Sud du pays, le coton et l'arachide dans le Centre et Nord.

Le Bénin, comptant 3.000.000 d'hectare de forêts a peu développé la sylviculture. La quasi-totalité des 4,7 million de stères de bois coupés chaque année est utilisée comme bois de chauffe. De même, la majeure partie de poissons pêchés dans les rivières, les lacs et les lagunes³ est destinée à la consommation intérieure. La pêche en mer est peu pratiquée par manque d'équipement.

Le pays importe globalement deux fois plus (en valeur) qu'il n'exporte. Les exportations sont principalement constituées des produits dérivés du palmier à huile, du sucre, du cacao et du coton. Il importe des vêtements, des produits de première nécessité et des machines. Ces principaux partenaires commerciaux sont: la France, le Portugal, l'Allemagne, les Etats Unis et les pays Asiatiques.

La filière coton constitue la base de l'économie rurale et agro-industrielle au Bénin. Sa contribution, en termes de valeurs ajoutées, est estimée à 13% du PIB. Elle représente entre 70% et 80% de la valeur totale des exportations et 35% des rentrées fiscales (hors domaines).

La production du coton a connu une très forte croissance au Bénin passant de 89.000 tonnes de coton-graine en 1985/86 à 340.000 tonnes en 1996/97, soit une augmentation de 35% par an en moyenne sur 11 ans. Après, elle a continué à accroître vers 400.000 tonnes de coton-graine en 2001/02 et en 2003/04, mais à un taux de décroissance très modeste de 2,5% par an en moyenne. Le Bénin compte plusieurs zones agro écologiques dont les limites varient en fonction des critères de zonage. Sur la base des ensembles agro

³ Fleuves : Ouémé, Mono, Couffo, Niger, Pendjari

Lacs : Ahémé, Nokoué, Toho

Lagunes : Lagune de Porto-Novo,

climatiques, pédologiques et phytosanitaires, on distingue grosso modo deux zones de productions cotonnières : la zone Nord (Atakora, Donga, Alibori, Borgou) et la zone Centre (Colline, Zou, Mono, Couffo, Ouémé, Atlantique). Les recommandations techniques du CRA-CF correspondent à ces deux zones.

Au cours de ces 10 dernières années, la production dans la zone Nord a plus que triplé, en passant de 99.177 tonnes en 1991 à 346.258 tonnes en 2002. La zone Centre triplait, elle aussi sa production en passant de 46.951 tonnes de coton-graine en 1991 jusqu'à 125.000 tonnes et 130.000 tonnes respectivement en 1998/99 et 1999/00. La production a, par la suite, chuté en 2002/03 à 48.322 tonnes. Les raisons avancées pour ce recule de la production dans la zone Centre sont :

- ✓ Les perturbations climatiques sur plusieurs campagnes ;
- ✓ Le manque de rigueur dans la gestion des Groupements Villageois (GV) de la zone Centre entraînant de sérieux problèmes de trésorerie des GV et de l'endettement des producteurs individuels ;
- ✓ L'inefficacité des traitements sur les populations d'insectes typiques de cette zone.

En ce qui concerne l'apport du coton dans la formation du revenu agricole, le coton est de loin la culture de rente la plus importante au Bénin. Il procure aux producteurs agricoles de la zone Nord du Bénin environ 2/3 à 3/4 de leurs revenus monétaires. Dans le Centre du Bénin où l'importance du coton est moindre, les revenus cotonniers représentaient en 2001/02 toujours 1/3 à la moitié des revenus monétaires, selon les conditions d'accès aux marchés pour d'autres spéculations tel que le maïs, le niébé, l'arachide, la noix d'acajou, le charbon de bois, etc...

Par rapport aux revenus, le coton, le maïs, le niébé et les autres spéculations représentent respectivement 68%, 14%, 3% et 14% dans la zone du Nord contre respectivement 41%, 26%, 13% et 19% dans la zone Centre⁴.

La motivation paysanne pour cultiver le coton se base sur les revenus que l'on peut y tirer. Le coton n'est pas la culture la plus rentable mais il permet aux producteurs de disposer d'un revenu monétaire en gros.

Le Bénin dispose d'environ 6787 km de réseau routier parfois difficilement praticable en saison des pluies. A partir de la grande artère qui longe la côte, les routes relient Cotonou et Porto-Novo aux villes du Centre et du Nord comme Natitingou et Parakou, terminus de la ligne du chemin de fer de Cotonou (environ 580 km de long). Cotonou, le grand Port du Bénin, est aussi celui du Niger, du Burkina, du Mali, etc, pays enclavés qui y font transiter une grande partie de leurs importations et exportations transportées par camions jusqu'à Cotonou, où se trouve l'aéroport international.⁵

2.2 Clarification conceptuelle

Pour cerner la présente thématique, il nous revient essentiellement de clarifier les concepts suivants : introduction, langue, éducation, stratégie et étude.

2.2.1 Introduction

La polysémie de ce mot le rend complexe et peut semer de confusion. Mais retenons dans le présent contexte l'accession originelle qui signifie l'action d'introduire. Selon le dictionnaire "Le Petit Larousse Compact (2004: 557), introduire signifie « *faire entrer, pénétrer une chose dans une autre. Faire adopter par l'usage. Faire entrer illégalement, clandestinement quelque chose*

⁴ Source: agba et odoun-ifa, 2002.

⁵ Kolawolé Sikirou Adam: 2009, *le Bénin en Afrique et dans le monde: données géographiques, historiques, économiques et socioculturelles*, langue et politique de langue au Bénin. Cotonou, Ed Ablodé 2009.

en un lieu ». L'introduction se rapporte donc à l'action de faire entrer, pénétrer les langues nationales dans le système éducatif formel ou encore faire adopter l'usage des langues nationales par ce système soit légalement ou clandestinement voire illicitement.

2.2.2 *Langue*

La langue est un élément de communication. Un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une communauté. Etant l'objet de la linguistique, elle est un système organisé de signes et est constituée de mots. Ce système se crée le plus souvent de façon naturelle, spontanée et permet aux hommes de communiquer entre eux. Selon le dictionnaire Larousse le Grand Format (1998: 586), « *c'est un système de signes verbaux propres à une communauté d'individus qui l'utilise pour s'exprimer et communiquer entre eux* ». Pour F. de Saussure dans 'Cours de Linguistique Général (1972: 25), « *elle est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par un corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* » et constitue de ce fait l'outil de première socialisation de l'homme. Le dictionnaire Hachette Encyclopédique (1998: 1057) la définit comme « *un ensemble de signes linguistiques et de règles de combinaison de ces signes entre eux, qui constitue l'instrument de communication d'une communauté donnée* ». Elle exerce à la fois un charme et un pouvoir sur la façon de penser et les mentalités de la communauté qui la parle et sur chaque membre de cette communauté. Ce qui fait dire à Herder et Humboldt qu'elle est « *une forme de pensée* » autrement dit, Selon André Martinet (1970: 20), c'est « *un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression Phonétique* ».

Elle revêt un caractère pluriel de part sa forme (le dialecte, le parler, le patois ...) et est pluriel en elle-même et se prête à une classification par critère affectif (langue maternelle, langue seconde) soit par critère territorial (langue nationale, langue étrangère) ou encore par critère politique (langue officielle).

Langue nationale : elle est celle qui nous intéresse ici. Elle signifie la langue d'une nation ou d'une nationalité. Elle se rapporte par exemple au français parlé en France par les Français ou encore au fongbé parlé par les Fɔn au Bénin. Elle s'oppose au concept de langue étrangère qui signifie une langue importée d'ailleurs dans une communauté linguistique. C'est le cas des langues coloniales en l'occurrence du français au Bénin. Le baatonubarum est une langue étrangère à la communauté fɔn mais partageant la même nation béninoise, elles sont toutes deux des langues nationales béninoises.

2.2.3 *Education*

Selon le dictionnaire Hachette (2000 :601) le mot éducation signifie : « *action de développer les facultés morales, physiques et intellectuelles ; son résultat* ». Elle est le mécanisme mis en place pour la transformation de l'homme en vue de le rendre social et sociable. Selon le petit Larousse Compact (2004 :363) l'éducation est « *l'action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un ; manière de faire comprendre, de dispenser, de mettre en œuvre cette formation* ». Elle est également selon le même dictionnaire « *une initiation à un domaine particulier de connaissance et est aussi l'ensemble des acquisitions morales, intellectuelles, culturelles de quelqu'un* ».

L'éducation peut en effet s'étendre au quotidien dans l'usage domestique qu'on qualifie d'éducation informelle ou dans un atelier ou autre structure similaire de formation non réglementée officiellement qu'on qualifie d'éducation non formelle ou dans un cadre scolaire ou universitaire officialisée

sur initiative privée ou publique qu'on désigne d'éducation formelle. Cette dernière fait appel à la terminologie éducation nationale.

Education nationale et permanente: elle est l'ensemble des services chargés de l'organisation, de la direction et de la gestion de tous les établissements de l'enseignement public et du contrôle de l'enseignement privé. Qui promeuvent l'enseignement, qui est dispensé tout au long de la vie professionnelle.⁶

Au Bénin, l'éducation nationale et permanente est assurée par l'enseignement maternel et primaire qui regroupe les écoles maternelles et primaires ; l'enseignement secondaire technique et professionnel qui comprend les lycées et collèges d'enseignement général technique et professionnel; l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique assuré par les universités et autres établissements de formation supérieure.

2.2.4 *Stratégie*

Le sens premier de ce mot renvoie à une opération militaire. Selon le dictionnaire Hachette Encyclopédique éd (2000 : 1788), le mot stratégie signifie « *la partie de l'art militaire consistant à organiser l'ensemble des opérations d'une guerre, la défense globale d'un pays* ». Cette définition étymologique connaît aujourd'hui une extension qui se rapporte aux autres domaines de la vie.

Selon le dictionnaire Petit Larousse Compact (2004: 967), la stratégie est « *l'art de coordonner des actions, de manœuvrer habilement pour atteindre un but* ». Elle est dans la théorie des jeux, l'ensemble des décisions prises en fonction d'hypothèse de comportement de personnes intéressées dans une conjoncture déterminée.

⁶ Dictionnaire Hachette (2000: 601)

Nous ramenons ces différentes accessions dans ce cas précis à l'ensemble des procédés et méthodes qui rentabilisent l'introduction des langues dans le système éducatif formel au Bénin.

2.2.5 *Etude*

Elle constitue la présente opération que nous effectuons au sujet de ces deux stratégies proposées. Ce concept selon le dictionnaire Hachette encyclopédique (2000: 676) se rapporte à : «*une activité dans laquelle on s'applique à apprendre, à connaître* ». Cette présente activité se base principalement sur un effort particulier d'observation, d'analyse, de ces deux stratégies que nous comparons à travers l'exposition des différents contrastes y afférent.

Ainsi, nous comptons ressortir les richesses des idées émises par ces chercheurs qui visent méthodiquement à introduire les langues nationales dans le système éducatif formel béninois. C'est le contexte placé dans les réalités béninoises qui fondent sans doute l'élément premier de notre travail en objectif.

CHAPITE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES STRATEGIES.

3.1 Présentation des stratégies

3.1.1 Stratégie du professeur Albert Bienvenu Akoha

3.1.1.1 L'école béninoise et les langues nationales : aperçu de Albert Bienvenu Akoha

L'école au Bénin a toujours exclu les langues béninoises. À l'origine de l'école, était l'école coloniale qui interdisait, pour des raisons idéologiques évidentes, l'usage des "langues autochtones" à l'école même à des fins d'illustration. *Les Béninois de ma génération se souviennent encore (comment peut-on oublier ?) de la pratique du « signal tristement célèbre», qui consistait à punir physiquement et psychologiquement tous les élèves qui par réflexe parlaient une langue béninoise dans les enceintes de l'école.*

L'enfant qui rentrait à l'école, quelque soit son âge, est directement mis en contact avec la langue française et son écriture ; ainsi commence le processus de dépersonnalisation, insidieux et long que les militants de la décolonisation appelleront « aliénation culturelle ». Le choc brutal provoqué par l'usage exclusif du français dans ces conditions n'est pas sans conséquences psychologiques et sociales. Les enfants "rebelles" ou "récalcitrants" qui n'arrivaient pas à supporter ce choc psychologique et la frustration, désertaient l'école, certains après plusieurs "redoublements de classes". Ces enfants étaient systématiquement présentés comme "inintelligents", "médiocres".

Quant aux enfants qui supportaient, pour diverses raisons, le dressage colonial de l'école, la société leur conférait de la valeur : ils étaient qualifiés "d'intelligents", de "civilisés" et le degré de leur "civilisation"

était mesuré par le régime colonial à l'aune du temps qu'ils ont "passé sur les bancs" et des diplômes qui l'ont sanctionné : l'ascension sociale par le canal de l'administration d'Etat leur était garantie. Pour les Béninois de l'époque, l'importance de cet appât (qui en moins d'une génération pouvait faire de l'enfant d'un pauvre paysan de brousse un haut fonctionnaire, un akowe) valait bien le sacrifice de la docilité à l'école qui excluait les langues et les cultures béninoises. La voie est ainsi libre pour le reniement de soi, le mépris des valeurs culturelles béninoises.

1- Construire une représentation correcte des principes de la morale et du civisme (morale individuelle et vie sociale) ;

2-Elaborer une explication des historiques et des phénomènes géographiques en relation avec la société et le territoire (société, environnement et géographie) ;

3-Interpréter le patrimoine culturel de son milieu et de sa région (langue et culture)

C'est dans ce contexte que l'école coloniale au Bénin a formé une élite béninoise que le colonisateur envoyait partout en Afrique (AOF et AEF) servir dans l'administration coloniale.

Comme les jeunes Etats africains avaient besoin de ressources humaines pour asseoir leurs administrations, ils décidèrent de généraliser la scolarisation, de « démocratiser l'accès à l'école », c'est-à-dire aux enseignements primaires et secondaires. Il fallait favoriser l'accès du plus grand nombre possible d'enfants à l'école. Mais les moyens financiers faisant cruellement défaut, tous les Etats africains y compris le Bénin prirent alors l'habitude de demander et d'obtenir de l'aide, assortie de conditionnalités, de la communauté internationale, des Bailleurs de fonds pour la scolarisation à 100% des enfants

de l'Afrique. Mais la croissance démographique et les contre performances des économies africaines pour cause de mal gouvernance auront au fil des ans, des conséquences graves qui affaibliront considérablement les systèmes éducatifs. Dans un contexte international marqué par des progrès enregistrés dans les sciences de l'éducation et la nécessité de procéder à des réformes profondes à la lumière de la nouvelle vision de la pédagogie, la crise des systèmes éducatifs africains prend des proportions préoccupantes.

Il n'y a donc pas lieu de « jeter le bébé avec l'eau de bain » comme certains le préconisent, en prononçant une condamnation sans appel et nuance des Nouveaux Programmes d'Etudes, et en réclamant leur « abandon pur et simple ». Cette attitude qui traduit un manque de discernement participe objectivement du rejet de la théorie des sciences de l'éducation qui sous-tend les NPE, théorie dont le condensé est dans « l'approche par compétence ». Les difficultés qu'a connues la mise en œuvre des NPE au Bénin et qui expliquent les résultats mitigés obtenus sont liés essentiellement aux conditions de leur mise en application : accroissement de la pauvreté, classe à effectifs pléthoriques, manque de formation des enseignants qui ne se sont pas réellement appropriés les NPE, réduction drastique des heures de cours annuels pour faits de grèves, insuffisance d'infrastructures scolaires et des matériels pédagogiques etc.

Ce n'est donc pas les fondements théoriques et méthodologiques de l'option pédagogique des NPE qui sont en cause. Ne pas le reconnaître d'abord avant toute recherche de solution, c'est objectivement prêcher le retour à la situation pédagogique post quam ante, même si, en le faisant, on réclame avec insistance « l'enseignement des langues béninoises tout de suite comme véhicules de savoirs ». L'utilisation des termes enseignement ou instruction ne laisse aucun doute sur le retour envisagé à la pédagogie de grand père, la

méthode directe au service d'une acquisition et d'une accumulation rabelaisienne de « savoir ». C'est ignorer que l'éducation citoyenne s'opère plus par la façon d'apprendre que par la somme des savoirs acquis ; c'est du moins ce que nous enseignent les sciences de l'éducation.

L'objectif est d'abord louable parce qu'il repose sur une base théorique claire, «l'approche par compétence ». Il est ensuite louable parce qu'il met fin au mythe du tout français et offre la possibilité aux enseignants et élèves d'utiliser librement et utilement les langues béninoises dans les classes en contexte pédagogique comme véhicule de savoir. Avec une telle disposition, il revient aux enseignants, à leur corps de contrôle, et aux chercheurs de donner un contenu à cet enseignement et d'adapter ce contenu éducatif aux besoins de chaque niveau (primaire, secondaire et supérieur). Il leur revient aussi le devoir d'uniformiser la méthode à utiliser pour atteindre les objectifs de chaque niveau, avec les langues béninoises et dans les langues béninoises. C'est ce qui n'a pas été fait et ce n'est pas de la faute des enseignants : ils n'ont jamais été sollicités par les concepteurs des NPE pour formaliser le domaine « langue et culture » comme matière d'enseignement au même titre que les autres.

Dans la réalité, concrètement sur le terrain, aux heures prévues pour le domaine « langue et culture » les enseignants laissent les enfants à eux-mêmes, souvent sans directives ; certains prétextant qu'ils ne maîtrisent pas la langue maternelle des élèves, d'autres que leurs élèves ne parlent pas tous la même langue béninoise. Certains ont cependant tenté et réussi de faire intervenir, à ces heures, des personnes ressources du milieu pour traiter avec les élèves, dans la langue du milieu, des sujets variés liés à la langue et à la culture en général. C'est pour combler ce déficit que le Forum a opté pour l'enseignement des langues béninoises comme matière en adoptant un chronogramme pour sa mise en application.

Paradoxalement, si dans sa majorité, cette élite était acquise à l'idéologie de la « mission civilisatrice de la colonisation », c'est le contraire qui serait étonnant ; l'écrivain Paul Hazoume en est le prototype, il a cependant conservé l'usage et la maîtrise quasi parfaite des langues béninoises : les membres de cette élite étaient de parfaits bilingues voire plurilingues. Ils n'avaient pas rompu le contact avec les cultures béninoises que véhiculaient ces langues. Ce paradoxe s'explique par le fait qu'à l'époque, les Africains commençaient l'école à un âge avancé, à 8 ans, à 10 ans voire à 12 ans. A ces âges, les mécanismes linguistiques sont déjà complètement installés chez l'enfant africain et son intégration socioculturelle à sa communauté achevée. Dans ces conditions, le choc, même brutal provoqué par l'imposition d'une langue étrangère exclusive comme le français est amortie ; il est vécu comme une « épreuve initiatique », une de plus...Mais ce n'est malheureusement pas le cas de la grande majorité des « appelés ».

Venu après l'échec de « l'Ecole nouvelle » du régime révolutionnaire béninois, le Bénin du Renouveau Démocratique a très vite adhéré à l'idée de la réforme du système éducatif. Les structures mises en place à cet effet ont conçu et mis en route les Nouveaux Programmes d'Etudes avec pour boussole l'Approche Par Compétence. Mais les Nouveaux Programmes d'Etudes (NPE), quand bien même elles s'inscrivent dans la démarche de l'approche par compétence qui prône une interaction dynamique entre l'école et le milieu qu'elle est appelée à transformer, n'offrent qu'un strapontin aux langues et cultures béninoises ; mais c'est toujours mieux que rien. En effet dans l'enseignement primaire les NPE prévoient un champ de formation « Education Sociale » correspondant à trois domaines de compétence auxquels sont fixés trois objectifs (du CI au CM2) :

- ✓ que l'école béninoise ne reflète pas la société multilingue qu'est le Bénin ;
- ✓ que les acteurs de l'école béninoise résistent à mettre en œuvre les innovations pédagogiques découlant des nouvelles découvertes scientifiques enregistrées par les sciences du langage et de la communication et dans les sciences de l'éducation. »

3.1.1.2 Les fondements de la stratégie

3.1.1.2.1 Les fondements idéologiques

La base idéologique de la stratégie d'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin, c'est l'humanisme intégral dont la charte africaine des droits de l'homme et des peuples est l'expression. Il importe de le souligner par souci de transparence, mais aussi pour comprendre les limites des propositions et des options stratégiques adoptées par le forum.

En effet, cette Charte Africaine est caractérisée notamment par :

- ✓ la proclamation des droits de solidarité,
- ✓ l'affirmation que l'individu a des devoirs, traduction de la conception africaine des rapports entre l'individu et la communauté.

Elle prévoit dans ces dispositions un droit collectif comme le stipule l'article 19 : « *le principe de l'égalité des peuples (égalité en dignité humaine et en droits)* », tandis que le droit des peuples à l'existence et à l'auto-détermination (art.20) et le droit des peuples à la libre disposition de leurs richesses et ressources naturelles (art.21) y sont également mentionnés.⁷

⁷ Confer Les droits de l'homme en question, cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme 1948-1998, Institut des droits de l'homme et de promotion de la démocratie : la démocratie au quotidien, Bénin, (pp 36, 37,38).

3.1.1.2.2 Fondements juridiques

La question du statut des langues béninoises en rapport avec l'école a toujours préoccupé le législateur béninois. Notons seulement comme référence essentielle la constitution actuelle du Bénin. Elle dispose en son article onze (11) que « *toutes les communautés composant la nation Béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celle des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication* ». La loi N°91-006 du 25 février 1991 portant Charte Culturelle de la République du Bénin précise les modalités de l'exercice du droit à la culture et du droit d'utiliser sa langue maternelle au Bénin. L'article 21 de cette charte dispose : « *l'Etat béninois tout en assurant une égale promotion à toutes les langues nationales, doit préparer et mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'introduction progressive et méthodique de ces langues dans l'enseignement* ». Enfin la loi d'orientation de l'Education du 11 novembre 2003 confirme elle aussi ces orientations.

3.1.1.2.3 Fondements scientifiques

Comme il a été précédemment souligné, il a fallu l'Approche Par Compétence et les Nouveaux Programmes d'Etudes pour que le système éducatif formel au Bénin prévoie un champ de formation appelé « Education sociale » où il est prévu le domaine de compétence « Langue et Culture ». Les NPE ne pouvaient pas ne pas le faire puisqu'il s'agit d'une exigence scientifique soutenue par la double nécessité de centrer l'enseignement sur l'apprenant et non plus sur la matière enseignée et de lier l'école à son environnement social et culturel.

3.1.1.3 *Les caractéristiques de la stratégie du professeur Akoha*

Par cette stratégie :

- ✓ il s'agit, en effet, de rétablir les langues maternelles africaines en général et les langues nationales béninoises en particulier dans leurs droits à servir à terme de véhicules de savoir au même titre que les langues nationales occidentales. Toutefois, ces dernières, ne seront pas exclues, à terme, de notre système éducatif. Il n'est question que d'y instaurer le bilinguisme et même le multilinguisme (français /anglais/langues maternelles) ;
- ✓ il s'agit aussi d'amener la jeunesse béninoise à prendre conscience et à s'approprier son identité culturelle ainsi que son droit à la protection et à la sauvegarde de la diversité des expressions culturelles ;
- ✓ il s'agit, enfin, d'utiliser les langues béninoises dans l'enseignement et dans les apprentissages pour prendre « la transition de la maison à l'école plus naturelle et l'éducation formelle accessible à un plus grand nombre d'enfants en âge d'aller à l'école ».

L'introduction des langues nationales dans le système éducatif a donc pour fonction de donner une nouvelle vision d'orientation à l'école pour la formation d'un citoyen béninois et africain de type nouveau. C'est précisément en cela que sa mise en œuvre est particulièrement délicate. Elle requiert de ce fait beaucoup d'expertises qui ne peuvent se manifester que dans la mise en commun des expériences accumulées par les uns et les autres à travers les différentes réformes éducatives ou les innovations pédagogiques qui jalonnent l'histoire de l'éducation dans notre pays.

Concrètement, cette stratégie vise globalement dans un premier temps, à introduire nos langues nationales comme matière d'enseignement à l'instar des disciplines déjà enseignées pour aboutir à la situation de nos langues dans nos

écoles comme véhicules du savoir. C'est donc une stratégie "étapiste" qui prévoit un échelonnage bien déterminé.

3.1.1.3.1 *L'utilisation exclusive du français à l'école et dans l'administration*

Cette situation placée au premier plan de la présente stratégie est, en effet, l'étape zéro ou encore l'élément de départ qui a servi d'une manière ou d'une autre à l'exigence d'une situation normale de notre école envisagée. C'est l'époque où notre école est à l'image de l'aspiration coloniale et /ou précoloniale où le français est la langue de prédilection et d'accomplissement de l'élite béninoise.

En effet, quitter cette situation qui a perduré dans le temps pour même franchir les bornes de son existence est la nécessité de l'heure. Eu égard au contexte actuel du monde il paraît impérieux de ranger une telle habitude rétrograde et contraire aux idéaux de l'éducation au service du bien-être de l'Homme. C'est malencontreusement, l'état actuel de notre école dont les caractéristiques, dans leur éventail prévoient l'instruction des apprenants en français dans une société multilingue où le français apparaît comme une langue étrangère.

Dans cette situation, il se révèle difficile l'éclosion d'une majorité des apprenants dans ce système, étouffé par l'étrangeté du bain linguistique qui assure le transfert des compétences intellectuelles et la dispensation du savoir et du savoir faire. Une déperdition scolaire en conséquence s'amplifie par l'incapacité de l'environnement à assurer le relais de l'école dans l'optique de sa formation. Il se pose par acuité donc le suivi effectif du système scolaire.

Ainsi, la juste valeur du français au Bénin comme langue desservant l'intellectuel tout au long de sa formation comme le prône actuellement la politique linguistique du Bénin qu'il impose même comme l'expression de notre

administration doit être découragé au profit d'une introduction des langues nationales dans le système éducatif formel béninois.

3.1.1.3.2 *L'utilisation des langues nationales comme matière d'enseignement.*

Elle s'apparente à une urgence et marque la première phase décisive de la stratégie et elle répond assurément d'une manifestation consensuelle des acteurs de l'éducation béninoise à faire une réelle promotion des langues nationales. Ici et maintenant, on veut traduire une volonté politique en un fait évident où à la base des valeurs de la culture béninoise, faire de nos langues nationales une discipline d'enseignement dans les écoles béninoises.

Ainsi, la littérature de nos langues constitue un objet essentiel de cette discipline qui doit être restauratrice de l'usage affiné de la langue maternelle de l'apprenant. A ce prix, l'apprenant s'intègre davantage dans sa culture dans laquelle il peut puiser les pratiques qui conduisent à un vrai épanouissement. Cette instance du savoir bouleverse inévitablement les habitudes pédagogiques et implique un comportement nouveau de l'apprenant.

A cet effet, on prévoit une phase expérimentale où des classes intermédiaires sont sélectionnées dans nos lycées, collèges et écoles pour la mise en œuvre de cette discipline. Ceci va au-delà d'un simple éveil culturel que prône actuellement l'approche par compétence. Il nécessite alors l'élaboration des outils didactiques et pédagogiques ou sans doute les manuels scolaires sont édités par le concours des pédagogues et les linguistes.

Il est à noter que les manuels d'accompagnement ont comme support de base les ressources culturelles de la communauté linguistique pour laquelle ils sont conçus.

Par ailleurs, à ce niveau, toutes nos langues nationales sans aucune exception sont d'office prises en compte et intégrées dans une volonté générale qui les place dans une âpre compétition qui suscite émulation et engouement de la part des apprenants. Cette ambition résulte de la preuve que toutes les langues béninoises s'équivalent et assurent un plein épanouissement de leur locuteur respectif. Il implique cependant un mouvement d'ensemble généralisé à toutes les filles et à tous les fils pour s'assurer de l'adhésion et la contribution des décideurs politiques, des acteurs de l'éducation et de tous les citoyens usagés de ce pays.

3.1.1.3.3 La généralisation de l'alphabétisation

Le besoin d'avoir un usage courant de la langue maternelle de l'apprenant implique aussi une situation sociale d'accompagnement qui relève d'une politique d'éducation des individus de son milieu en conséquence.

Alors, il se révèle important d'avoir un second aspect de cette étape qui s'établit en fait que pour assurer l'exécution d'une introduction des langues nationales, il faut généraliser l'alphabétisation à tous les citoyens analphabètes comme lettrés. Ceux-ci occupent l'environnement immédiat de l'apprenant et édifient sa conscience par rapport à l'investissement de ses acquis pourvus par les enseignements-apprentissages.

En fait, il est envisagé ici, que les analphabètes bénéficient du savoir lire et écrire dans leur langue maternelle pour, dans un premier temps appréhender l'importance de la culture de l'écriture et aussi percevoir les richesses de leur langue, une situation similaire à celle de l'apprenant qui facilite une collaboration fructueuse et un relais conséquent aux cadres d'apprentissages. Les intellectuels Béninois, y sont également inclus et loin de toutes banalités et insouciance, puisent davantage de leur culture une richesse inouïe fort d'une

acquisition de nouvelles valeurs que regorgent les langues nationales au service d'une vaste campagne d'alphabétisation. C'est donc une opération d'envergure nationale qui fait appel aux compétences et à la contribution effective de tous les maîtres alphabétiseurs ; l'ouverture et la bonne marche de tous les centres d'alphabétisation.

Cette généralisation de l'alphabétisation en plein mouvement et en pleine réussite vivifie et contribue efficacement à une situation nouvelle de l'école qui se traduit à l'introduction des langues nationales comme discipline d'enseignement dans le système scolaire.

3.1.1.3.4 Une langue interafricaine d'inter diffusion et une langue occidentale ou orientale dans l'école béninoise.

A ce stade de la stratégie, on prévoit dans l'enseignement scolaire une politique linguistique de l'intégration internationale ou d'ouverture sur le marché d'échange.

Les apprenants béninois après avoir maîtrisé un temps soit peu leur langue maternelle, qui assoit une marque identitaire certaine, s'ouvre au monde en apprenant une langue inter africaine d'inter diffusion pour se faire une chance d'échanger librement à travers une compétence linguistique soigneusement acquise.

C'est toujours ce même souci d'ouverture et ceci à l'échelle internationale au contexte d'échange en vigueur qu'on préconise dans les curricula d'enseignement au Bénin, une langue, soit occidentale ou orientale que recommande le courant actif ponctuel et opportun des échanges dans le monde. Cette phase de l'introduction des langues et combinée à celle précédente en total

et parfaite réussite achèvent la faisabilité de l'introduction des langues nationales comme véhicule du savoir.

3.1.1.3.5 *Les langues nationales comme véhicule du savoir*

Cette dernière phase est le parachèvement d'un parcours de longue haleine d'une situation linguistique valorisée par l'école béninoise.

En effet, cette nouvelle ère qui bouleverse entièrement les habitudes pédagogiques est suffisamment préparée par la réussite de l'introduction de nos langues nationales comme discipline de l'enseignement et dont la réussite a su opérer une option nouvelle envisageable. C'est sans doute le débouché d'une volonté générale manifestée pour une condition nouvelle de l'enseignement-apprentissage.

Il implique alors que les langues nationales ont connu une avancée significative et notable dans leur capacité à contenir et à véhiculer les concepts tant scientifiques, techniques et technologiques qui s'étendent à tous les domaines de la vie. L'expertise des chercheurs est interpellée pour un travail d'évaluation de pré validation et d'accompagnement d'un tel projet. Il revient à cet effet aux pédagogues et aux linguistes de convaincre les autres chercheurs par un sérieux travail d'une mise en évidence au delà de toute ambiguïté à faire de nos langues nationales un support performant véhiculant les modernités et les fondamentaux du savoir sur tous ses plans et sur toutes les formes requises.

On comprend par là que le français est réduit à une simple langue étrangère à l'instar de l'Anglais, de l'Espagnole, ou encore de l'Allemand si nous voulons essayer une similitude avec le mouvement actuel des langues dans l'école béninoise. C'est une époque d'autosuffisance linguistique que connaissent tous les Béninois et s'impose en fonction de la réalité désormais

admise. Reconnaissons d'emblée que cette situation ne saurait advenir sans un travail laborieux qui appelle l'exécution d'un programme qui reçoit dans son entièreté la contribution des acteurs de l'éducation des chercheurs et autres partenaires au développement. Cette innovation pédagogique est l'éventail d'une audace d'abord de l'Etat béninois à amorcer progressivement et ceci dans une durée indéterminée (à moyen ou à long terme), le renversement du cours actuel de l'éducation béninoise qui connaît le français comme seul médium d'enseignement du savoir. L'adhésion effective des chercheurs et autres acteurs sociaux sans occulter la population béninoise s'ajoute à la volonté des décideurs politiques pour mener l'école béninoise dans une cadence d'innovation pédagogique de bilinguisme, de multilinguisme. Il aboutit progressivement à l'imposition d'une instruction au Bénin des apprenants dans leur langue nationale.

3.1.2. LA Stratégie de L'INIREF

3.1.2.1 Aperçu sectoriel de l'école béninoise par l'INIREF

En écho au mouvement impérialiste que ventait les européens dans les nouvelles trouvailles économiques en Afrique naissait l'école Dahoméenne avec ses corollaires .C'était l'époque où l'Afrique, pour définitivement être assujettie devait subir les affres d'une politique assimilationniste que mettait en branle le système colonial.

En effet, les missionnaires catholiques et protestants créaient les premières écoles dahoméennes où ils apprenaient à lire et à écrire aux "indigènes" Dahoméens qui connaissaient désormais les bienfaits de la civilisation occidentale. Ceux-ci étaient formés pour être des auxiliaires de la pompe coloniale. Ils étaient de véritables apatrides qui se retournèrent contre les cultures endogènes qu'ils méprisaient.

L'école utilisait en effet le français comme seul médium d'enseignement valable pour l'accomplissement d'une élite zélée. On devait n'apprendre que le français, ne parler que le français pour servir le français. C'est un instrument désormais aux mains du colonisateur français qui en déduit une politique de formation qui renforçait leur domination et servait leurs intérêts au prix de la promotion exclusive de la culture et de la langue française au mépris de celle béninoise jugée incompatible à la vitalisation de l'administration d'alors.

C'est le reflet de l'intellectuel dahoméen usant uniquement du français pour servir d'exemple et être servis par les dahoméens et s'éveille à la lueur de cette école.

Cette école fit son petit bonhomme de chemin et suscita l'engouement de tous les dahoméens prêt à être moulés par la civilisation de l'homme blanc à travers une docilité dans l'application de la langue française.

A l'heure des indépendances, on a manifestement réitéré cette pratique qui fait du français la langue de l'école, de l'administration, de la justice, et qui range nos langues nationales dans des usages domestiques. Le néocolonialisme est de fait courant et assumé par les dirigeants politiques apatrides qui pensaient faire vivre le pays dans des termes d'amitié avec la France leur "mère patrie". Cette inhumanité qui décriait la démocratie révolutionnaire déchirait l'école qui faisait de nombreuses victimes, des exclus du système scolaire, ces apprenants qui ne sont pas prédisposés à assimiler un savoir dans une langue étrangère que représentait le français dans leur bain linguistique. Ce tâtonnement du devenir du pays que projetait l'extraversion linguistique de l'école est entretenue par des punitions qui obligeaient l'apprenant à ne parler que le français à l'école. C'est une époque où l'élite Béninoise était fière fort de la formation que donnait son école, d'appartenir à la classe de ces élus privilégiés

qui faisaient du Bénin « le quartier latin de l’Afrique ». En revanche un élan patriotique et un vent de révolution animait les “camarades ” du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) pour assurer une réelle indépendance, décrète l’école nouvelle.

C’est le moment où nous connaissons une prémisse de valorisation de nos langues nationales .Ce pâturage dans lequel se mêle regain patriotique et autarcie politique fait résonner le peuple au son d’une union dans l’exaltation des prouesses d’un parti qui fait la fierté d’une révolution culturelle exprimée vivement dans nos langues nationales. L’alphabétisation des peuples était décidée; l’école est le lieu par excellence où se scandait en langue nationale l’éveil du peuple au travail pour sa libération .C’était sans doute une époque rébarbative qui emprisonnait toutes les libertés mais pendant laquelle, on a connu une réelle politique linguistique exécutée par l’Etat.

Ensuite, « En février 1990, en réaction contre un pouvoir tatillon et monolithique »comme le signale Toussaint Tchitchi : « *les forces vives de la nation avait opté pour un libéralisme politique et économique* ».Et, on entend consacrer dans la nouvelle République, les libertés fondamentales de toutes les nationalités de ce pays .Les dispositions de la constitution le recommande sur tous les plans.

Ainsi, on assiste aujourd’hui et cela enchante les esprits qui y trouvent un malin plaisir à une descente dans les méandres du libéralisme. Libéralisme politique! Libéralisme économique! Libéralisme syndical! Tout cela sans aucun fondement patriotique.

Le système éducatif apparaît comme le champ privilégié du développement frénétique du libéralisme, et ce système en souffre plus que tous les autres secteurs. Les partis politiques, les syndicats et même les ONG surgissent comme

une génération spontanée. Recherche du bonheur, pour soi, pour les autres, après ? Appât du gain facile ?

Mais, c'est l'élan dans lequel le Bénin compte promouvoir et valoriser nos langues nationales l'exécution de l'Approche Par Compétence comme programme d'étude reçoit l'adhésion de tout pour exprimer l'aspiration de former un Béninois de type nouveau. Les capacités pourvues par cette formation préparent l'apprenant à répondre promptement, au défi actuel du monde.

Or, ce programme continu toujours et d'avantage à exclure le grand nombre des apprenants béninois d'une formation assise pour libérer les nationalités de la précarité et de l'emprise du néocolonialisme actuel. Les insuffisances d'un tel programme d'étude s'établissent comme suit :

- ✓ l'inadéquation du programme au contexte actuel du développement ;
- ✓ le manque criard d'un personnel qualifié d'encadrement ;
- ✓ le bachotage des unités d'enseignement peu maîtrisées et mal exécutées ;
- ✓ la promotion persistante du français comme médium d'enseignement ;
- ✓ l'exclusion de 67 % de la population béninoise (taux de béninois analphabètes) du système de formation et d'éducation.

Bref, on se retrouve dans une impasse où tout se mêle pour perpétuer le sous développement.

Il faut une «Aube Nouvelle» qui conduit à une option plus entreprenante de l'éducation pour servir les nationalités à s'engager effectivement dans la vie de leur patrie. C'est le vœux de la démocratie révolutionnaire traduit par la stratégie de l'INIREF sur la politique de Pascal Fantodji affiné sur l'instruction qu'il définit comme : « *l'essence de l'instruction ,c'est la solution actualisée mais nécessairement approchée à l'équation générale de l'existence*» le 14

février 2006 dans une conférence magistrale qu'il donnait au grand amphithéâtre de la Faculté de Droit et Sciences Politiques de l'Université d'Abomey-Calavi, et cela résume toute sa politique en matière d'instruction.

3.1.2.2 Les fondements de la stratégie de l'INIREF

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour l'instruction en langue maternelle au Bénin par l'INIREF relève essentiellement des fondements d'ordre idéologique, politique et scientifique.

3.1.2.2.1 Les fondements idéologiques

L'humanisme intégral et absolu qui proclame la primauté de l'Homme sur le monde et sa capacité à le dominer, est principalement l'idéologie qui soutend fondamentalement toute la pensée de l'INIREF.

Il se traduit en effet par une formation humaniste de l'Homme qu'on instruit sur les humanités. Cette formation, en conséquence, s'adresse aux humains prêts à répondre promptement en face des réalités du Bénin et du monde. C'est ainsi que le principe de « l'unicité du genre homo en une seule espèce sociale » revêt toute l'essence de l'Homme dans le monde et requiert une place prépondérante dans les pensées qui prônent l'équivalence de toutes les cultures et de toutes les langues naturelles.

A priori, la rationalisation de l'épistémologie justifie le bien fondé de tout raisonnement scientifique et la déontologie des actions bienséantes de l'Homme placé au centre de la nature.

3.1.2.2.2 *Les fondements politiques*

Les fondements politiques de la présente stratégie sont ceux défendus par les thèses de Pascal Fantodji sur l'idéale politique d'une République Démocratique et souveraine.

Explicitement il se retient de ce fondement :

✓ une constitution n'étant pas éternelle, elle ne saurait être reposée sur un principe consensuel sans devenir l'apanage de la subjectivité des instances judiciaires les plus hautes en matière de jugement des législateurs : pas de principe consensuel

✓ au regard de l'extérieur du pays aucun droit ne doit hypothéquer ni la vie des citoyens ni la souveraineté du pays. Le pays doit se faire sienne les devises suivantes : le pays achète mais on ne lui vend pas ! il peut recevoir mais on ne lui donne pas !

✓ l'orientation économique, politique ou sociale de l'action d'un Président de la République ne peut être considérée comme une orientation obligatoire pour tous et peut de ce fait être appréciée ou critiquée sans préjudice d'aucune sorte à qui en fait la critique...

✓ les institutions d'Etat n'ont pas le droit d'intervenir dans les questions d'organisation des royaumes, des collectivités familiales, religieuses et des confréries.

✓ face à deux propositions déterminées et différentes, privilégiées dans le cadre des décisions à prendre dans l'ordre de celles qui garantissent le mieux la souveraineté du pays, celles qui garantissent le mieux l'autonomie administrative locale celle qui fait réaliser le plus de progrès global au pays, le plus d'économie au pays, celles qui causent le moindre tort aux individus.

3.1.2.2.3 Les fondements scientifiques

Dans une communication qu'il a présentée à l'occasion d'un colloque international organisé par l'Association Afrique Synthèse en mai 1997 sur le thème « Maîtriser le savoir ; pourquoi et comment ? », Fantodji (1997) étudiera la crise des systèmes éducatifs (américain, anglais, français) afin d'en abstraire des solutions. Pour apporter une réponse concrète à cette crise, Fantodji (1997) postule ce qui suit : d'une définition cybernétique de l'information, on est passé à une définition de la connaissance puis à une définition de savoir en tant que connaissance cumulée...Ensuite, on a donné une définition philosophique et particulièrement morale à la question du pourquoi maîtriser le savoir ? Cette question qui s'attaque aux inégalités entre les hommes et les peuples fournit une première réponse à une seconde question du comment maîtriser le savoir. Cette dernière question rapportée à l'actuelle débouche sur la nécessité d'une révolution dans les sciences de plus en plus rationalisées de la connaissance, dans les sciences dites cognitives et plus particulièrement en pédagogie. C'est en cherchant à accomplir cette révolution aujourd'hui que l'on peut réellement s'introduire à la connaissance à ses niveaux aussi bien le plus élevé (...) que large (diffusion du savoir parmi les masses).

3.1.2.3 Les caractéristiques de la stratégie

Pour cette réforme de l'instruction publique en langue maternelle au Bénin :

- ✓ il s'agit en effet de faciliter l'accès de tous et de chacun à la science au dernier cri dans leur langue maternelle ;
- ✓ il s'agit d'instruire les détenteurs de la culture en même temps qu'elle enseigne la culture.

✓ il s'agit d'enseigner les humanités au béninois à travers les expériences connues dans le monde et les progrès des sciences et techniques.

Sa fonction essentielle est de libérer les nationalités de la précarité à travers une instruction dynamique d'épanouissement. C'est concrètement une réforme élaborée sur deux étapes (l'instruction des adultes puis l'instruction de tous les apprenants dans nos langues maternelles) qui prévoit une révolution socioéducative.

3.1.2.3.1 L'arrêt systématique du programme d'étude en vigueur au Bénin

C'est une condition sinéquanone que pose la stratégie au premier plan pour résoudre la crise actuelle de l'éducation béninoise en déphasage avec le réel motif du développement.

Il faut, en effet, une rupture totale et définitive avec un système éducatif qui dénature les nationalités héritées d'une politique d'asservissement qu'imposent les pouvoirs impérialistes. Cette école qui a contribué à l'émergence de l'apatridie ne saurait servir à juste titre les intérêts des nationalités béninoises.

Il se décrète à cet effet, en cessation de la pompe coloniale, un retour vers les valeurs endogènes garantes d'une contribution effective de toutes les nationalités à la vie de leur Etat véritablement démocratique et prospère. C'est là même la fondation d'un vrai développement.

3.1.2.3.2 Instruction de tous les adultes directement dans leur langue maternelle.

Cette étape de la stratégie marque en fait la première action fondamentale pour une inscription en langue maternelle.

Elle prévoit la formation des professeurs et les instituteurs des enseignements secondaire et primaire en activité et en retraite pour assurer l'alphabétisation en langue nationale des adultes analphabètes dans leur région territoriale, dans nos langues nationales. Ces enseignants à leur tour avant d'assumer cette fonction, sont tous alphabétisés et instruits des richesses des langues nationales.

C'est le fruit d'une organisation près le comité chargé de l'alphabétisation dans chaque village qui connaît désormais une vitalisation de par ses constituants : un centre d'éducation physique et sportif, un centre d'éducation à l'hygiène et au secourisme.

C'est une phase décisive de la formation des formateurs.

3.1.2.3.3 *L'instruction des adultes analphabètes dans leur langue maternelle.*

Elle vient après la précédente phase et s'intéresse à la formation des leaders de nos collectivités locales qui sont : les amanɔ, les hunnɔ, les bokonɔ, nos rois probes et tous les détenteurs de la culture béninoise. Ceux-ci bénéficient d'un programme d'alphabétisation qui les instruit sur les humanités et les bienfaits de l'écriture en rapport avec les valeurs de nos cultures diverses.

Cette formation en effet à pour base pédagogique et didactique les réalités des cultures béninoises et s'inscrit dans une durée de 3 ans échelonnés sur deux cycles en cinq modules chacun :

Cycle I :

Module 1 : Système d'information et système INIREF

Module 2 : Unicité du genre homo en une seule espèce

Module 3 : Brève histoire des peuples du Bénin

Module 4 : Hygiène et secourisme

Module 5 : Alphabétisation.

Cycle II

Module 1 : Langue et épistémologie

Module 2 : Méthodologie et représentation de l'information ;

Module 3 : Calcul ;

Module 4 ; Méthode philosophique :

Module 5 : Approfondissement de la langue.

Par ailleurs elle répond au caractère d'un programme d'urgence qui en même temps qu'il instruit les adultes met en œuvre les pédagogues, les linguistes et tous les acteurs de l'éducation appuyés par divers chercheurs scientifiques pluridisciplinaires pour la réalisation des manuels pédagogiques et didactiques qui serviront à instruire les apprenants dans leur langue maternelle dans les écoles béninoises . Ces matériels sont élaborés dans nos langues maternelles respectant toutes les communautés béninoises dont ils puisent ses contenus formels.

De cette situation, il découle la préparation de nos nationalités à assurer le plein exercice d'une instruction en langue maternelle au Bénin faisant le pont entre l'école et la maison d'une part, l'école et l'administration d'autre part oui la trilogie formation-emploi-usager.

3.1.2.3.4 Une instruction des apprenants dans leurs langues maternelles au Bénin.

Cette situation est l'étape finale d'une politique d'émancipation des nationalités béninoises. Elle est caractérisée par l'enseignement du savoir et du savoir faire dans la langue maternelle de l'apprenant. Cet enseignement a pour

base des manuels pédagogiques et didactiques entièrement rédigés dans la langue maternelle de l'apprenant et assurant la liaison entre la tradition et la modernité. C'est là même l'essence de la création de nouvelles filières telles que la faculté de la médecine traditionnelle, d'une académie pour ne citer que celles-là.

3.1.3 *Récapitulation*

Les stratégies ci-dessus exposées font l'éventail d'un certain nombre de points d'encrages qui les jalonnent de l'aperçu que les différents auteurs font de l'école béninoise jusqu'aux mesures, susceptibles d'être mises en œuvre pour une situation nouvelle. Ces points en conséquence font l'objet d'une récapitulation que nous tentons d'esquisser dans des tableaux.

Tableau N°1: récapitulatif de la stratégie de Akoha.

Points d'encrages	Eléments constitutifs
Aperçu	<ul style="list-style-type: none"> • Inadéquation de l'école aux réalités béninoises • Insuffisance substantielle du programme d'étude en vigueur • Amélioration du système éducatif
Stratégie	Introduction des langues africaines dans l'enseignement au Bénin
Fondement idéologique	Humanisme intégral
Fondements juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Article 11 de la Constitution béninoise du 11 Décembre 1990 • Article 21 de la charte des cultures béninoises du 25 Février 1992
Fondement politique	Vulgarisation et application de ces textes et lois en vigueur au Bénin
Fondement scientifique	Approche par compétence
But	Former les apprenants béninois sur les savoirs modernes dans leur langue maternelle
Objet	Innovation pédagogique /réforme scolaire
Caractéristiques	<p>Deux étapes principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction des langues maternelles comme discipline d'enseignement, généralisation de l'alphabétisation 2. Instruction des apprenants dans leur langue maternelle <ul style="list-style-type: none"> -cultures béninoises comme support d'enseignement -sensibilisation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Parvenir progressivement à l'utilisation des langues béninoises pour véhiculer la modernité. - Convaincre les béninois de la richesse de leur langue.

Tableau N°2: récapitulatif de la stratégie de l'INIREF

Points d'encrage	Eléments constitutifs
Aperçu	<ul style="list-style-type: none"> • Inadaptation de l'école à nos réalités • Programme d'étude archaïque et désuet • Arrêt systématique du programme d'étude actuel
Stratégie	Instruction en langue maternelle au Bénin
Fondement idéologique	Humanisme absolu
Fondement juridique	Textes et lois en vigueur et revendication légitime des peuples
Fondement politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat souverain, ▪ Promotion d'une démocratie révolutionnaire
Fondement scientifique	Système éducatif de valorisation des apprenants sur des bases culturelles endogènes
But	Former les apprenants béninois sur les savoirs modernes dans leur langue maternelle
Objet	Révolution socio-éducative
Caractéristiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Instruction des adultes dans leurs langues maternelles 2. Programme d'urgence de préparation et de renforcement 3. Instruction des apprenants directement dans leur langue maternelle 4. Création des structures d'éducation relais de la tradition à la modernité 5. Cultures endogènes support d'enseignement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Instruire les béninois des humanités dans leurs langues maternelles. • Assurer à travers l'école le relais de la tradition par la modernité.

3.2 Analyse des stratégies de l'INIREF et du professeur Albert Bienvenu Akoha

Nous comptons faire de cette partie du présent chapitre, d'abord l'énumération des dissemblances et ressemblances pour ensuite opérer une objection analytique.

3.2.1 Les dissemblances

3.2.1.1 Les principes qui sous-tendent la réalisation de ces stratégies.

La stratégie d'instruction publique dans les langues maternelles au Bénin et celle de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Bénin

proposées respectivement par l'INIREF et le chercheur Akoha affiche au prime abord une distorsion dans les principes d'élaboration et de réalisation de ces différentes stratégies.

L'INIREF en effet use des principes qui sont ceux de :

✓ *une radicalité* mise en marche par une rupture totale et définitive avec la politique actuelle de l'éducation au Bénin à travers l'arrêt systématique et automatique du programme en vigueur sans transition aucune (pas de période préparatoire ou de phase d'expérimentation autre que la somme des expériences accumulées du fonctionnement des universités populaires au label INIREF) ;

✓ *une audace* qui envisage une volte face de tout le peuple béninois résolument dépassé par la politique néocolonialiste actuelle semblée édifiée par les revendications de la démocratie révolutionnaire ;

✓ *une ferveur* remarquée par le vœu des peuples à s'engager désormais dans une politique de libération de soi d'autonomisation et d'indépendance qui s'assume dans l'usage permanent de leurs langues maternelles à tous les nouveaux de la vie de l'Etat béninois ;

✓ *une ponctualité* prouvée par un chronogramme où les actions s'opèrent sur des cycles mesurés dans le temps ;

✓ *un déterminisme* qui s'affirme et s'illustre par la détermination de sa personne à se battre pour cette cause qu'il prouve par un dévouement des adultes convaincus à être à la fois acteur , bénéficiaire et accompagnateur de cette stratégie.

Pour Akoha par contre, il faut s'engager sur des principes de :

✓ *une tempérance* empreinte d'une souplesse pour préparer tout le peuple à amorcer ce virage important pour l'achèvement de l'épanouissement de chacun et de tous par une sensibilisation de tout le peuple sur la nouvelle donne pédagogique à travers une phase expérimentale ou parcellaire puis une généralisation à tout le Bénin ;

- ✓ *une patience* pour accorder du temps à ce que tout le peuple se rallie à la cause ;
- ✓ *une assurance* qui se nourrit de la réussite de l'activité menée puis de l'adhésion de tout le monde à ce mouvement qui se veut d'ensemble ;
- ✓ *une détermination* dans un engagement à jouer pleinement sa partition dans l'élaboration et l'édification des différents maillons de cette chaîne d'activité.

3.2.1.2 *La question du programme d'étude en vigueur au Bénin.*

Les observations faites du programme d'étude actuel, font d'une part penser au professeur Akoha que ce programme présente certainement assez d'insuffisances dans sa mise en œuvre et même dans sa conception par rapport aux réalités béninoises. Celui-ci ne répond pas à l'assurance d'une véritable promotion des valeurs intellectuelles béninoises instruites de leurs réalités socioculturelles et linguistiques. Et, il se pose en conséquence une sérieuse difficulté quant à l'accomplissement d'un développement qui garantit l'épanouissement de chacun et de tous par tous et pour tous.

Mais toutefois il n'est pas opportun de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il faut plutôt penser à l'amélioration de ce programme par une innovation pédagogique qui consiste à mettre en œuvre une stratégie d'introduction progressive des langues nationales dans l'enseignement au Bénin.

D'autre part, l'INIREF prenant la mesure du programme en vigueur trouve, en revanche, que non seulement ce programme est insuffisant dans sa mise en œuvre, inadéquat et inadapté dans sa conception formelle comme fonctionnelle mais également il est rébarbatif et hors d'usage.

Ainsi, il est utile de procéder à l'arrêt systématique de ce programme et s'orienter dorénavant vers une instruction pure et simple des citoyens béninois

directement dans leurs langues maternelles que prône une révolution socio éducative qui assure la contribution effective des forces vives de cet Etat multinational. Il se pose alors une question de divergence qui implique les fondements de ces différentes stratégies.

3.2.1.3 *La question des fondements scientifiques et politiques.*

L'INIREF en conséquence, retrouve les fondements scientifiques d'une telle stratégie dans un système éducatif qui réalise une révolution intellectuelle des citoyens et ceci imbu des évidences humaines et humanistes de l'individu au service de sa communauté.

Dès lors, il apparaît clair de s'assurer dans un fondement politique dans lequel l'on garantit et protège les libertés fondamentales de tous les démocrates révolutionnaires d'une République souveraine.

Le professeur, Akoha quant à lui, fonde sa stratégie dans l'ordre d'une république qui met effectivement en œuvre les lois et textes en vigueur et il perçoit toujours utile de les fonder dans une continuité.

Alors l'Approche Par Compétence qui est le programme d'étude actuellement en vigueur est par excellence le moteur d'animation de la vie scolaire qu'il faut toujours mettre en œuvre et perfectionner pour s'assurer d'une base scientifique de l'école béninoise.

3.2.1.4 *Les caractéristiques*

Si l'INIREF après avoir observé le système éducatif formel béninois, envisage désormais une révolution socio- éducative autrement dit une refonte de l'école béninoise, Albert Bienvenu Akoha se plaint par contre, d'une innovation pédagogique qui prend son essence dans une réforme scolaire au Bénin.

Il prévoit en effet un bilinguisme dans les écoles béninoises qui intègre les langues nationales aux côtés des langues nationales étrangères, les langues maternelles des apprenants béninois d'abord comme discipline qu'accompagne une alphabétisation généralisée pour aboutir un jour à véhiculer le savoir dans ces langues maternelles.

L'INIREF, au contraire, pense entreprendre l'instruction de tous les adultes analphabètes et lettrés de ce pays au prime abord qui s'accompagne d'un programme d'urgence de renforcement didactique et pédagogique dans un premier temps de ce mouvement, puis celui de l'étape suivante qui est l'instruction de tous les apprenants directement dans leurs langues maternelles.

3.2.2. *Les ressemblances*

Hormis toutes ces divergences enregistrées de l'éventail de ces deux stratégies que nous proposent leurs auteurs, il existe bien évidemment des ressemblances.

3.2.2.1 *L'appréhension du système éducatif formel actuel au Bénin.*

Il est certain tant pour l'INIREF que pour le Professeur Akoha que le système éducatif, depuis son avènement au Bénin, exclut les langues nationales au profit du français imposé par l'œuvre du colonisateur. Ce système continue par subir malencontreusement les motifs d'une politique assimilationniste érigée par la colonisation et aménagée par le néocolonialisme actuel. Ceux-ci s'accordent tous en effet sur les déprédations d'un tel système qui s'énumère comme suit : la persistance du taux élevé de l'analphabétisme au Bénin, l'exclusion d'une majeure partie des apprenants de ce système, la déperdition scolaire accentuée, l'extraversion de toutes les valeurs économiques, culturelles et sociales de notre pays et la perte accélérée des repères du développement harmonieux au Bénin. Et, ils se rendent compte que tous les Béninois sont

toujours attachés à leurs langues qui leur servent d'instrument de communication de prédilection.

3.2.2.2 *Le but de chaque stratégie*

La divergence de l'une et de l'autre ci-dessus remarquée n'occulte cependant pas le fait que ces deux stratégies poursuivent au terme de leurs objectifs un but commun et univoque : former les Béninois aptes à répondre promptement aux exigences de la modernité et ceci chacun dans sa langue maternelle.

Ceux-ci conçoivent tout de même, qu'après une généralisation de l'alphabétisation ou une instruction d'emblée des adultes béninois dans leurs langues maternelles, diversement appréciée, une fois correctement réussie, il est permis d'amorcer en toute quiétude une instruction des apprenants béninois directement dans leurs langues maternelles. Il importe ici très peu d'évaluer l'opportunité de cette question qui pour l'un est en amont et pour l'autre en adjuvant pour la concrétisation de ce but.

Par ailleurs, tous individuellement, prennent pour référence ou support d'une pédagogie et d'une didactique adéquate, les cultures et les langues de la société béninoise. La littérature béninoise, les us et coutumes du Bénin ne seront pas du reste dans l'élaboration désormais des manuels scolaires qui sont savamment conçus par le concours des pédagogues et des linguistes. Il se remarque une ressemblance au niveau du fond de ces deux stratégies.

Alors il apparaît intéressant une analyse de ces deux stratégies qui s'éloignent l'un de l'autre sur des principes de diligence immédiate ou méthodique. Ces principes visent à concerter les Béninois même les plus incrédules.

3.2.3 *Objection analytique*

A la lueur des ressemblances et des dissemblances que présentent ces deux stratégies, il se dégage une opinion, pour notre part, issue d'une conception à la fois formelle et opérationnelle de ces deux stratégies quant à leurs mises en œuvre effective.

S'il est vrai que le professeur Akoha envisage pour la mise en œuvre de l'introduction progressive des langues nationales dans l'enseignement au Bénin, par une méthode progressive à moyen ou à long terme, il est sans doute vrai comme on le dit le plus souvent que: « qui remet à demain trouvera malheur en chemin ». Mais il n'est pas exclu que nous reconnaissons le bien fondé de cette stratégie qui compte rassurer tous les Béninois au sujet de la capacité de nos langues maternelles béninoises à être support d'un enseignement apprentissage pour être même le véhicule du savoir moderne. C'est la marque d'une politique de sensibilisation objective qui prend pour effet de persuasion la réussite d'une opération d'une telle envergure et s'il y a aujourd'hui une inquiétude qui s'avère évidente à l'écoute de l'opinion béninoise, c'est que le Bénin ne dispose pas des moyens de sa vraie politique par conséquent il se doit d'attendre son salut des partenaires sociaux au développement qui autrefois étaient les bourreaux d'une politique régressiste qui à bien des égards le sont encore. C'est là l'intérêt d'une telle situation stratégique qui pense en tout état de cause dissuader les septiques à l'avènement d'une réelle indépendance du Bénin renforcée par les incrédules de la République que d'autres sous d'autres cieux traiteront "d'apatride" fort de leur position hostile à l'enclenchement d'une instruction des Béninois directement dans leurs langues maternelles. Il s'affiche donc une politique de caméléon pour un sérieux travail dans le temps et sans doute « qui va lentement va sûrement ».

Aussi se gardera-t-on de se prêter à une hésitation sur ce chemin de reconversion des mentalités béninoises comme le signale si bien cette parole du fétiche cher à son adepte "qui hésite en chemin trébuchera".

La stratégie de l'INIREF serait-elle l'idéale pour corriger ou suppléer les « insuffisances » de la stratégie de Akoha ?

Nous voici en face d'une stratégie qui prévoit une rupture complète avec la situation actuelle et préconise une hardiesse prenant pour base les revendications des universitaires révolutionnaires et l'illustration du vœu et de la possibilité d'instruire les nationalités béninoises directement dans leurs langues maternelles.

C'est normal et évident qu'on veuille un jour marquer la cessation d'une situation avilissante qui aliène tout un peuple au service de l'extraversion et tous autant que nous sommes y manifeste notre plein gré. Cette cessation souhaitée et envisagée par cette stratégie de l'INIREF est confrontée à l'élan d'une idée maîtresse qui s'avère tout de même évidente : ne nous confondons pas. C'est une opinion qui se révèle d'ailleurs incessante quant à l'impasse que présenterait l'arrêt systématique du programme d'étude actuellement en vigueur au Bénin. Il n'est pas hors de question de réfléchir objectivement sur la formation des apprenants de cette saison.

Par ailleurs la cadence que présente l'instruction de tous les adultes dans leurs langues maternelles est sans doute efficace et primordiales à la transformation de nos langues nationales en un instrument potentiel qui véhicule le savoir. Tout cela augure du fait que l'environnement de l'apprenant contribue ardemment à sa réussite dans le système scolaire. C'est également le sens d'une réelle volonté de faire participer tous les Béninois à la vie de leur cité et de réaliser l'égalité des chances des citoyens sur l'échiquier national. Mais il laisse en marge tous ces Béninois encore incrédules et non avertis qui traitent cette question d'une absurdité et qu'il faut cependant motiver pour la cause.

Réalisé et soutenu par Paul Honora Ayamou sous la direction du Pr Albert Bienvenu Akoha.

C'est ce qui nous amène à déduire de la présente analyse de la stratégie de l'INIREF qu'elle semble souffrir d'une situation de départ qui opère l'adhésion de tous les Béninois à sa cause mais fait montre d'une certaine application ponctuelle croirons nous réalisable dans le temps pour bénéficier d'un chronogramme d'urgence. Et, retenons que cette stratégie dans son éventail actionne au premier plan la liaison de notre tradition à la modernité pour répondre aux défis actuels du monde en rapport avec les réalités béninoises.

Ainsi dirons nous à des mesures près que la stratégie d'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Bénin proposée par le chercheur Albert Bienvenu Akoha et adoptée au Forum National sur le secteur de l'Education au Bénin de février 2007 se complète de la force et de la teneur de la stratégie d'instruction des Béninois dans leurs langues maternelles objet du mémorandum de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (C.S.T.B) à ce même forum. C'est en fait une complémentarité qui s'agit de l'éventail distinct de ces deux stratégies qu'il importe d'appréhender et de rentabiliser pour la concrétisation de ce projet cher pour l'avenir radieux du Bénin.

Finalement, si nous devons tirer une leçon de ces deux stratégies pour résolument faire face aux temps nouveaux, c'est plus que opportun aujourd'hui de s'assurer de la force et de la prudence d'un tigre qui ne proclame pas sa tigritude mais qui se jette sur sa proie et la dévore. Le Bénin, de ce fait est réconcilié avec sa culture et est mis décidément sur l'orbite du développement harmonieux et durable pour s'assurer d'une place respectable dans le concert des nations. Tel ce prédateur argile, il est utile de concevoir une méthode d'agilité de tout le peuple béninois face aux défis actuels du développement prêt à agir et à prendre son destin en main. C'est là même la force concentrée du tigre que nous désirons habile pour bondir avec l'assurance que la réussite est totale au

prix d'une promptitude dans le temps et dans l'espace. Une telle force réussira à coup sûr l'instruction des Béninois dans leurs langues maternelles.

CHAPITRE 4: PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Nous jugeons utile dans le présent chapitre d'assurer nos repères dans l'univers des aspirations. Pour cela, nous proposons comme perspective et recommandation une définition du concept du développement et ses exigences surtout sociolinguistique.

4.1 Perspectives:

4.1.1 *Qu'est-ce que le développement*

Selon François Perroux, cité par J. Austruy, in le scandale du développement, Marcel et Rivière et Cie, Paris 1965:89: « *Le développement d'une part, est l'ensemble des changements dans les structures mentales et les habitudes sociales d'une population qui la mettent en état d'augmenter de façon durable un produit réel global. D'autre part, le développement peut être entendu comme l'ensemble des changements observables dans le système économique et dans le type d'organisation qui conditionnent la croissance entendue comme l'augmentation soutenue du produit réel global. Alors, le développement est le fait des changements dans les institutions*».

Il se rapporte de ce fait qu'une rigidité d'une économie en pleine croissance garantie par des institutions fortes de l'Etat établit le développement. C'est le cas des pays du Nord qui font régner actuellement leur hégémonie sur le monde. Néanmoins ceux-ci, au regard de leur échec spectaculaire face aux règlements des crises sociales qu'ils connaissent actuellement s'illustrent et nous sommes en droit de dire qu'ils n'en sont pas l'idéal.

Ainsi selon A .Mahtar M'Bow, (1980: 10- 11): «*le développement ne peut-il être compris que comme l'épanouissement progressif des virtualités créatrices du corps social, comme un processus aux enracinements multiples, intégrant toutes les significations de la vie et vise, par où chaque communauté exprime son génie propre en s'ouvrant à celui des autres et où chaque personne,*

Réalisé et soutenu par Paul Honora Ayamou sous la direction du Pr Albert Bienvenu Akoha.

chaque catégorie professionnelle, participe activement à l'effort général et en partage les fruits.

Il ne peut donc se réduire seulement à un ensemble de pratiques économiques. Et si la croissance des ressources matérielles est l'un des principaux objectifs, elle n'en est pas le seul. [...] Un développement réel implique le déploiement conjugué de plusieurs facteurs: de structures productives épousant les aspirations de chaque peuple et respectant les équilibres essentiels entre les fins et les moyens; d'une culture, dont la sève doit nourrir et vivifier toutes les branches d'activité sociale; d'une technologie pleinement maîtrisée et porteuse des éléments indispensables d'innovation; d'un système d'éducation, qui prépare chacun, à chaque étape de son existence; à assumer les articulations de la tradition et du progrès, de l'apprentissage et de la production, des aspirations personnelles et des exigences nationales; d'un réseau de communication permettant un échange libre et équilibré d'information, entre les hommes et entre les nations émanant des autres, en même temps que de leur transmettre les siens propres». Elle fait donc appel à une culture : la culture du développement

Comme le souligne le document culture et développement en Afrique, Actes de la conférence internationale, Banque Mondiale ,Washington ,(les 2-3 Avril 1992 : 12): *« la culture de développement est celle qui imprime un esprit d'entreprise et d'émulation ainsi que des rapports collectifs de synergie favorables et des actions d'amélioration progressives et durables de la vie d'une communauté; elle est aussi celle qui prépare l'homme à saisir les opportunités pour se valoriser et valoriser son environnement .*

Elle se définit comme un système social dynamique, à la fois matériel et immatériel .Elle est constituée d'éléments interactifs tels que les connaissances

scientifiques et techniques, l'organisation politique, les valeurs spirituelles, morales et philosophiques. Elle implique une formation et une éducation performante parce que bien orientée vers le développement. Les programmes d'enseignement sont adaptés aux besoins du pays et permettent l'adéquation formation /emploi en se calquant sur la modernité».

Le développement, dans sa concrétisation prend en compte les valeurs de l'individu en rapport avec son milieu qu'il met au service de son épanouissement et celui des autres. Il se ramène alors au contexte actuel du Bénin et place en raison fondamentale les langues nationales au cœur de l'éducation du Béninois.

En tout état de cause Selon Roger Gbegenonvi (1999: 2) « *il vaut mieux parler de développement endogène, un développement à base de matériaux rassemblés ici et maintenant.*

Ces matériaux, en amont du développement ne peuvent être que ceux mis à disposition généreusement et gratuitement par la nature.... ».

4.1.2 Pour une option de développement

Il est grand temps que les Béninois du tréfonds de leur cœur prouvent un amour véritable pour leur pays en se décidant enfin de prendre leur destin en main. Longtemps nous avons vécu sous le joug colonial pour continuer à nous complaire dans notre situation de pauvreté que nous exhibons à la solde d'une fatalité. Pourtant celle-ci est déjà surmontée par notre intellect fertile en solutions foisonnantes mais jamais appliquées. C'est là le fondement de l'école qui intègre désormais nos langues nationales comme véhicule du savoir. Cette école assure l'intégrité du Béninois que nous sommes qui en revanche embourbe l'éducation béninoise malgré sa bonne réputation dans toute la sous région.

Ainsi, nous comptons relever le défi d'une société prospère dont l'état actuel présente comme conséquence :

- ✓ Un fort taux de paupérisation malgré les infâmes richesses intellectuelles d'innovation et de création mis déjà en exergue à l'étranger ;
- ✓ Un taux d'analphabétisme de 67% malgré tous ces grands investissements financiers des différents partenaires sociaux dans l'éducation au Bénin ;
- ✓ les programmes de réduction de la pauvreté et de « *l'éducation pour tous* » transformés en un simple slogan fallacieux ;
- ✓ Une perte accélérée de nos valeurs entérine la corruption, le népotisme et toutes autres gabegies ;
- ✓ Une dépravation de nos coutumes et de nos mœurs régit en fait de mode ou de modèle ;
- ✓ Un développement d'un complexe d'infériorité de l'homme noir à l'égard du Blanc presque déifié ;
- ✓ Un rejet systématique de sa culture et de sa langue provoquant un snobisme aberrant de la jeunesse et de tous les téléphages ;
- ✓ Une extraversion sur toutes ses formes et sur tous les plans est à son paroxysme: Extraversion culturelle, extraversion linguistique et extraversion politique et économique ;
- ✓ Une politique linguistique qui connaît un tâtonnement dans l'option d'une promotion des langues nationales.

Bref les indicateurs du développement sont au rouge et ralentissent l'ardeur des dirigeants politiques, partenaires sociaux, techniques et économiques à libérer le peuple béninois de la précarité et par conséquent du sous développement.

En dépit de tout, il est encore possible d'envisager le développement car, il n'y a de condition aussi pire qui ne puisse laisser présager l'avenir. S'il est vrai que nous ne vivons pas les mêmes réalités dans le monde, il est aussi vrai que nous pouvons nous servir des exemples des autres pour réussir même là où ils ont échoué ou encore se prêter aux évidences du temps pour la conquête de notre liberté. C'est même l'inspiration de toute recommandation à faire pour une vraie politique de développement au Bénin.

4.2 Recommandations

4.2.1 Pour une politique incitative au Bénin

L'allusion est faite ici à la politique d'impulsion des Béninois à se pencher sur l'épanouissement de la majeure partie de la population qui croupisse nuit et jour sous une perpétuelle douche écossaise. L'effet de cette politique fait penser à la refondation calquée sur nos valeurs linguistiques.

Il revient aux décideurs politiques :

- ✓ d'engager une vaste campagne de sensibilisation de toute la nation sur la priorité de l'usage judicieux de nos langues que met en œuvre l'alphabétisation. Elle éveillera assurément un regain patriotique et constitue le point fondamental des plaidoyers que doivent effectuer les partenaires sociotechniques au développement ;
- ✓ de mobiliser les ressources humaines et matérielles qui concourent à la réalisation et à la bonne marche d'un programme d'alphabétisation de tous les citoyens de ce pays dans leurs langues maternelles. Ceci permettra de faire un inventaire approximatif des disponibilités du Bénin pour valoriser ses langues dans le système éducatif ;
- ✓ recycler les acteurs de l'éducation en particulier et tous les chercheurs de ce pays par rapport à l'usage judicieux de nos langues dans les travaux scientifiques scolaires et universitaires ;
- ✓ Vulgariser les textes et lois de la république qui disposent dans leur contenu la promotion des langues nationales.

4.2.2 Pour une politique linguistique coercitive

Hormis les textes et lois en vigueur au Bénin qui visent la promotion et la valorisation de nos langues nationales, il est nécessaire et indispensable de:

- ✓ légiférer pour favoriser la mise en œuvre effective d'une introduction des langues nationales dans le système éducatif formel béninois ;
- ✓ légiférer en faveur d'une mesure correctrice et de suivi des opérations de promotion de nos langues nationales ;
- ✓ redynamiser le secteur de l'éducation à travers la mise en application effective des recommandations du Forum National sur le secteur de l'Education Nationale de février 2007 ;
- ✓ appliquer le plan et les mesures de travail admis par l'atelier de Possotomé de juin 2007 sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin.

Conclusion

A l'instar des autres pays du tiers monde, le Bénin compte se hisser un jour au rang des pays du Nord regroupés au sein du "G8" du "G20" ou encore ces pays détenteurs du droit de veto qui, allègrement font et défont notre monde.

Mais il reste et demeure qu'il se trouve empêtré dans une situation rébarbative et problématique qui retarde son développement. Les chercheurs à pieds d'œuvre s'affairent nuit et jour pour la résolution de ce problème par des solutions préconisées au terme d'un diagnostic effectué. Et, il ressort de ces diagnostics que « le ver est dans le fruit ». Et qu'il faille que le Bénin se réconcilie avec lui-même à travers une promotion de ses langues et une valorisation de ses cultures endogènes. Il passe par une réforme de l'éducation comme le recommandent les acteurs de l'INIREF et le professeur Albert Bienvenu Akoha dans l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel. C'est aujourd'hui plus qu'une volonté de tendre à se rapprocher de plus en plus de la politique de défense de la nation béninoise.

Alors interpellons nous sur notre devenir comme Toussaint Yaovi Tchitchi, (2003:9) « *' quelle terre laisserons-nous à nos enfants ? ' (Et) ' quels enfants laisserons-nous à cette terre ? ' (...)*

Quelle relève pour demain si la formation doit subir les conséquences de la non-satisfaction des revendications ?

Quelle relève pour demain, si pour assouvir des ambitions idéologiques, on refuse de reconnaître les limites des libertés syndicales ? Y aura-t-il même une relève de " qualité " si les mots ne promettent pas la guérison aux maux » ? Répondre à cette préoccupation de l'heure est l'objectif de la présente étude qui a tenté d'établir le contraste entre la stratégie d'instruction en langue maternelle au Bénin que prône l'INIREF et celle de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Bénin prônée par Albert Bienvenu Akoha.

Ainsi nous comptons avoir apporté, à travers ce présent travail notre pierre à l'édifice par notre opinion sur cette question du développement indispensable au devenir des générations futures. Elle va être sans doute solidifiée par vos divers apports à ce travail confronté à l'évidence décrite par André Maurois : « *Aucun homme n'a assez pour bien, se comprendre ni pour bien, comprendre les autres* ».

Mais qui sommes-nous pour répondre aux vellétés impérialiste de notre temps marquées par des alliances, elles-mêmes coordonnées par plusieurs facteurs inhérents à la situation du monde au début de l'âge atomique ; les percées technologiques en matière d'armement, l'importance des pressions économiques, la vulnérabilité des opinions publiques qui pèsent considérablement sur les choix stratégiques.

Bibliographie

ADAM Sikirou Kolawolé: 2009, *le Bénin en Afrique et dans le Monde: données géographiques, historiques, économiques et socioculturelles*, langue et politique de langue au Bénin, Cotonou, Ed Ablode.

AKOHA Albert Bienvenu: 1999, *le français et la promotion des langues béninoise*, langage et pédagogie N°9, Cotonou.

AKOHA Albert Bienvenu: 1999, *le français au Bénin: Grandeur et vicissitudes*, langue et pédagogie N°9, Cotonou.

AKOHA Albert Bienvenu: 1999, *Que signifie un enseignement centré sur l'apprenant ?* Communication aux journées pédagogiques du village français du Nigéria du Badagry..

AKOHA Albert Bienvenu: 2009, *Quelle stratégie pour l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Bénin ?*, Langue Africaine dans l'enseignement au Bénin, Problèmes et Perspective, N°9, Cotonou (Pub Labo Gbé).

AKOHA Albert Bienvenu: 2010, *Ecrire et lire la langue fon*, Cotonou Ed CAAREC

AKOHA Albert Bienvenu: 2011, *Structure générale des langues françaises, langues africaines*, Cotonou, Ed OGW.

AUSTRUY Jacques: 1965, *le scandale du développement*, Paris

CAPO H.B et TCHITCHI Y. T: 2009, *langue et politique de langue au Bénin*, Cotonou, Ed Ablodé.

CAPO, GBETO et HUANO: 2009, *langues Africaines dans l'enseignement au Bénin: Problèmes et perspectives*, N°9, Cotonou, (Pub Labo gbé).

CSTB: 2007, *Mémoire de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin*, Cotonou.

FANTODJI Pascal: *Programme politique, économique et social d'urgence*, Cotonou.

FANTODJI Pascal: Conférence prononcée le 14 février à la Faculté de Droit et science Politique, ms.

FANTODJI Pascal: 1980, *Rapport au 2nd Plénum du comité central issu du congrès constitutif (du Parti Communiste du Dahomey)*, Cotonou.

FANTODJI Pascal: 1997, *INIREF: Cadre, Objection, Méthodes et Moyens*, Bulletin d'information INIREF 1, Cotonou.

FANTODJI Pascal: 1998, *Maitriser le savoir: pourquoi et comment ?* Communication à un colloque international organisé par Afrique Synthèse, Paris: éd librairie Jeunesse de Monde.

FANTODJI Pascal: 2005, *Contenu formel du conseil de faculté de médecine Traditionnelle Alternative (C/FMTA) et perspective*, Cotonou Ed INIREF

FANTODJI Pascal: 2005, *les deux conceptions formelles d'une organisation sociale, culturelle et intellectuelle*, Cotonou. Ed INIREF

GBEGNONVI Roger: 1999, *la Nation*, du jeudi 07 janvier, Cotonou.

GBETO Flavien: 2009, *pour une politique hardie d'introduction des langues africaines à l'école au Bénin*, Langue Africaine dans l'Enseignement au Bénin, Problèmes et Perspectives N°9 (Pub Labo Gbé), Cotonou.

GUEDOU Georges: 1986, *Langue africaine et développement*, Langage et pédagogique N°6, Cotonou.

Les Droits de l'Homme et la constitution béninoise du 11 décembre 1990: 2005, ONG/ la C.EV

MARTINET André: 1970, *Elément de linguistique générale*, Paris, université Paris V.

M'BOW Mahtar A. : 1980, *Allocution à la 11^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nation Unies*, pour un autre dialogue entre les nations, New York.

MILNASEF Bénin: 2008, *Projet de document d'orientation générale*, Cotonou
SAUSSURE (de) Ferdinand: 1972, *Cours de Linguistique générale*.

II

SINDETE, AHOSSI et ZINZINDOHOUE: 2009, *l'INIREF et l'instruction en langues maternelles au Bénin*, Langue Africaine dans l'Enseignement au Bénin N°9, Cotonou (Pub Labo Gbé).

TCHITCHI Yaovi Toussaint: 2003, Editorial, *l'Education béninoise nouvelle formule organe d'information des acteurs de l'école*, Cotonou.

TCHITCHI Yaovi Toussaint: 2009, profils linguistiques et sociolinguistiques du Bénin, Langue et politique de langue au Bénin, Cotonou, Ed Ablode.

TCHITCHI Y. Toussaint, DANHOUNDO Fidele, YEBOU Eli et HOUESSO Vincent: 2009, *Regard diachronique sur la promotion et la valorisation des langues nationales au Bénin de 1960 à nos jours*, Langues Africaines dans l'Enseignement au Bénin, Problèmes et Perspectives, N°9, Cotonou (Pub Labo Gbé).

Dictionnaire Larousse le Grand format: (1998: 586)

Dictionnaire Hachette Encyclopédique: (1998:1057)

Dictionnaire Le petit Larousse Compact: (2004: 557)

Table des Matières

Sommaire.....i

Dédicace.....	ii
Remerciement.....	iii
Introduction générale.....	1
CHAPITRE 1: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	4
1.1 Problématique.....	4
1.2 Objectifs.....	6
1.3 Hypothèses.....	7
1.4 Revue de Littérature	8
1.5 Méthodologie de Travail.....	11
CHAPITRE 2 GENERALITE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	14
2.1 Généralités.....	14
2.1.1 La situation des langues en Afrique et au Bénin.....	14
2.1.1.1 La situation des langues en Afrique.....	14
2.1.1.2 La Politique linguistique du Bénin.....	17
2.1.2. Présentation de la République du Bénin	21
2.1.2.1 Evolution et contexte politiques.....	23
2.2 Clarification conceptuelle.....	30
2.2.1 Introduction	30
2.2.2 Langue	31
2.2.3 Education	32
2.2.4 Stratégie	33
2.2.5 Etude.....	34
CHAPITE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES STRATEGIES.....	35
	IV
3.1 Présentation des stratégies	35
3.1.1 Stratégie du professeur Albert Bienvenu Akoha... ..	35

3.1.2.3.4 Une instruction des apprenants dans leurs langues maternelles au Bénin	57
3.1.3 Récapitulation	58
3.2 Analyse des stratégies de l'INIREF et du professeur Albert Bienvenu Akoha	59
3.2.1 Les dissemblances	59
3.2.1.1 Les principes qui sous tendent la réalisation de ces stratégies	59
3.2.1.2 La question du programme d'étude en vigueur au Bénin	61
3.2.1.3 La question des fondements scientifiques et politiques	62
3.2.1.4 Les caractéristiques	62
3.2.2. Les ressemblances	63
3.2.2.1 L'appréhension du système éducatif formel actuel au Bénin	63
3.2.2.2 Le but de chaque stratégie	64
3.2.3 Objection analytique	65
CHAPITRE 4: PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	69
4.1 Perspectives	69
4.1.1 Qu'est-ce que le développement ?.....	69
4.1.2 Pour une option de développement	71
4.2 Recommandations	73
4.2.1 Pour une politique incitative au Bénin	73
4.2.2 Pour une politique linguistique coercitive	73
Conclusion.....	74
BIBLIOGRAPHIE.....	I
	VI
TABLE DES MATIERES	IV

ANNEXE.....VIII

ANNEXES

Tableau de la liste des soixante-deux (62) parlées dialectales en République du Bénin.

1. Aja	22 Gurma	43 Shabè
2. Fon	23 Nago	44 Saxwè
3. Yoruba	24 Lokpa	45 Wamma
4. Dendi	25 Nateni	46 Waci
5. Baatonu	26 Ana	47 Wémè
6. Ditamari	27 Biali	48 Kotocoli
7. Gun	28 Cenka	49 Zarma
8. Fulfuldé	29 Hausa	50 Bulba
9. Yom	30 Kabyè	51 Gbési
10 Gain	31 Maxi	52 Xèvié
11 Aguna	32 Xwéda	53 Rahè
12 Boo	33 Anii	54 Ajashè
13 Ayizo	34 Biyobe	55 Kura
14 Ifè	35 Ci	56 Sè
15 Ko	36 Idaasha	57 Ajla
16 Ijè	37 Kétu	58 Défi
17 Isha	38 Mbélibè	59 Movolo
18 Lamba	39 Xwla	60 Tala
19 Alada	40 Sèto	61 Mokole
20 Basa	41 Tofin	62 Busa
21 Foodo	42 Toli	

Carte linguistique

